



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-02-16/2024-02-29]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Vendredi 16 février.

Nord-Kivu : arrestation du Directeur provincial de l'ANR et ses 2 adjoints pour complicité présumée avec le M23. Le directeur provincial de l'Agence nationale des renseignements, ses deux adjoints et le porte-parole civil du gouverneur du Nord-Kivu sont, depuis le 13 février, aux arrêts, à Goma et puis transférés à Kinshasa. La Direction générale des renseignements militaire les accuse de complicité présumée avec la rébellion du M23, soutenue par le Rwanda. Le nouveau porte-parole civil du gouverneur militaire du Nord-Kivu qui venait d'être nommé il y a quelques semaines, fut membre du parti politique de Corneille Nangaa qu'il avait quitté peu avant les élections.

Népal-XVIe Forum social mondial : la délégation congolaise dénonce « la guerre injuste imposée au Congo par les multinationales et le Rwanda ». Ce forum altermondialiste se tient à Kathmandu au Népal, du 15 au 19 février. Le plaidoyer congolais est porté par le secrétaire permanent du Forum social congolais et coordonnateur du Mouvement progressiste congolais à travers le Réseau PRODDDES et le CERDYSOC. L'expérience congolaise est partagée à ces assises pour ouvrir les débats sur des réformes à apporter pour la restructuration des Nations unies, sur les causes des conflits et des changements climatiques, sur les libertés et droits de tous ainsi que sur les nouvelles formes de luttes pour promouvoir la dignité humaine dans le monde. Le secrétaire permanent du Forum social congolais est bien conscient de l'objectif de sa participation et du rôle qu'il doit jouer à ce forum : « Nous sommes là pour créer la solidarité autour des grands problèmes mondiaux auxquels les mouvements sociaux et les populations du monde entier font face ». Le tout premier Forum social mondial avait eu lieu en 2001 à Porto Alègre au Brésil.

Nord-Kivu : plus de 30 jeunes sensibilisés à la cohésion et à la prévention des violences communautaires. Organisatrice de cette sensibilisation, la Monusco a encouragé les participants à être des acteurs majeurs dans cette lutte. L'un des facilitateurs à cette sensibilisation dit être bien conscient du rôle que chacun devrait jouer dans une zone où certains acteurs politiques manipulent la population en l'incitant à poser des actes violents et à proférer des discours de haine. Il croit dure comme fer que cette session va être une réponse à cette manipulation qui est à la base de la violence observée au sein de la jeunesse. Il murit aussi l'espoir de voir les jeunes prendre conscience de leur degré de participation et des canaux qu'ils peuvent utiliser pour faire entendre leurs voix de façon pacifique.

Maniema : des chefs coutumiers demandent à la Ceni de mener l'opération de cooptation en toute objectivité. Ces autorités traditionnelles se sont exprimées à travers une déclaration qu'elles ont faite à Kindu, chef-lieu de la province, au lendemain du vote par ces chefs coutumiers de leur pair qui sera coopté par la Ceni. Dans

leur déclaration, les chefs coutumiers affirment qu'ils ont été surpris de voir leur candidat Makengo Lutimba Hubert qu'ils ont massivement voté, ne pas être proclamé. Ils considèrent cela comme une erreur matérielle de la Ceni. Pour ces autorités traditionnelles, la centrale électorale devrait apporter une correction.

Le Gouvernement regrette la mort de deux militaires de la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF), à la suite d'un pilonnage du camp sud-africain de la mission militaire de la SADC par l'armée rwandaise et le M23 le 14 février dernier à Mubambiro, au territoire de Masisi dans la province du Nord-Kivu. Pour le Gouvernement, « ce énième crime de l'armée rwandaise en territoire congolais apporte, une fois de plus, l'évidence de son implication active dans la crise sécuritaire et les crimes qui déstabilisent l'Est de la RDC actuellement ». Toutefois, la RDC salue « l'engagement sans équivoque » des pays membres de la SADC qui appuient ses efforts visant à restaurer la paix, la sécurité, l'autorité de l'Etat et la stabilité dans l'Est du pays.

La proposition de la levée du moratoire sur la peine de mort pour des militaires coupables de « trahison » fait débat. Jacques Djoli, professeur de droit constitutionnel, a soutenu que la peine de mort ne devrait pas être appliquée seulement à la question de trahison, mais elle devrait concerner toutes les infractions. Pour lui, il ne faut pas se limiter à la trahison, mais revenir aux fondamentaux, c'est-à-dire la maîtrise du commandement et la convocation de la justice militaire pour renforcer ce commandement et pour toute infraction. Cependant, plusieurs ONG de défense des droits de l'homme dont l'Association africaine des droits de l'homme, (Asadho) dénoncent fermement cette demande du Conseil supérieur de la défense. Elles la qualifient de violation flagrante de la constitution. Pour le président de l'Asadho, cette proposition n'est pas conforme avec l'article 61 de la Constitution.

Rutshuru : des défenseurs de l'environnement inquiets des conséquences sur les projets environnementaux, suite à la guerre. Il s'agit notamment des projets mis en œuvre dans le territoire de Rutshuru en faveur des populations riveraines du parc national des Virunga. L'abandon de ces projets à cause des combats entre les belligérants ne manquera pas d'avoir un impact sur le parc national des Virunga, s'est inquiété, le 15 février, John Lumoo, défenseur de l'environnement au sein de l'organisation « Innovation pour le développement et la protection de l'environnement », (IDPE). Les membres de son organisation restent à Goma en attendant le rétablissement de la sécurité et l'ouverture de la route Goma-Rutshuru.

Lutte contre la polio : le PEV implique les autorités scolaires de Kinshasa dans la vaccination. Cet appel a été lancé par le Programme élargi de vaccination (PEV), lors d'une séance de sensibilisation organisée à l'intention de ces Proved et sous proved. Ceci en prélude des campagnes nationales de vaccination prévues aux mois de mars, avril et mai de cette année 2024. Le médecin épidémiologiste, représentant des agences de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la polio, a mis un accent particulier sur l'importance des campagnes de vaccination synchronisées qui sont en train d'être menées avec les pays limitrophes de la RDC comme l'Angola, la Zambie, la République centrafricaine et le Congo en vue d'une lutte plus globalisante contre la polio qui touchent tous ces pays.

Le Gouvernement disponibilise 15 milliards FC en faveur des victimes de l'Est et des catastrophes naturelles, ainsi que les déplacés internes du Nord-Kivu. La somme a été dévoilée lors d'une soirée de gala organisée le même jour pour une collecte de fonds, dans le cadre d'une campagne initiée par la Caisse de solidarité nationale et de gestion humanitaire des catastrophes du ministère des affaires sociales, sur toute l'étendue du pays.

Addis-Abeba : le 37ème sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine débute ce samedi. Déjà en début de cette semaine, le conseil exécutif de l'Union africaine avec les ministres des Affaires étrangères, a donné le coup d'envoi du sommet, qui se tiendra les 17 et 18 février à Addis-Abeba en Éthiopie. Le président de la commission de l'Union africaine, se dit inquiet du sort d'un continent affecté par plusieurs coups d'Etat et conflits. C'est ainsi que certaines parties prenantes ne cachent pas leur surprise de ne pas voir aligner au programme de l'agenda, les tensions multiformes qui secoue le continent depuis des mois. Pour autant, la partie congolaise espère aborder la question sécuritaire avec l'agression de son territoire par le Rwanda via la rébellion du M23.

Sud-Kivu : le centre récréatif Amani participe à l'élimination des conflits entre les jeunes à Luvungi. Le président d'Amani Center indique que ce cadre a été construit dans le but d'éliminer les conflits entre les jeunes de ce coin du Sud-Kivu. Un jeune de Luvungi bénéficiaire des cours d'informatique qu'offre ce centre explique : « Je viens ici au centre Amani pour me former. Il y a des ordinateurs, le réseau Wi-fi. Nous sommes nombreux à venir ici ». Le Centre récréatif des jeunes de Luvungi a été construit en mars 2022 dans le cadre du projet de Réduction des violences communautaires mis sur pied par la Monusco.

Beni : la société civile suspend la série de journées ville morte à Kasindi. Ces journées ville morte étaient à la base de la paralysie totale des activités socio-économiques dans la région. Selon les organisateurs, cette suspension

d'une durée de deux semaines, permettra aux autorités de répondre favorablement à leurs revendications. C'est notamment la relève des éléments des forces de l'ordre, en service depuis plusieurs années à Kasindi-Lubiriha, et qui sont accusés d'être à la base de l'insécurité dans la région.

Nord-Kivu : reprise des affrontements entre milices locales et M23 sur l'axe Shasha-Bweremana. Les sources de la coordination territoriale de la société civile, précisent que les combattants Wazalendo, ont lancé un assaut sur les positions des rebelles situées dans les collines de Kabase et Kagano, aux petites heures du matin. Jusqu'en fin de matinée les tirs à l'arme lourde et légère étaient toujours entendus dans le secteur de Shasha où les rebelles ont creusé plusieurs trous de fusiliers coupant ainsi la route Bweremana-Sake. D'autres affrontements sont signalés depuis ce vendredi matin dans la région couvrant la cité de Bihambwe. Depuis deux jours consécutifs, de violents affrontements sont rapportés par plusieurs acteurs locaux dans cette zone.

Sud-Kivu : le retrait de la Monusco de Baraka-Fizi fixé au 15 mars prochain. Les représentants des mutualités, des organisations de la société civile, de la jeunesse, des chefs coutumiers et chefs des services ont souhaité que des équipements, mobiliers et matériels roulants de la Monusco soient remis aux institutions étatiques locales. La Monusco, alors Monuc, avait déployé ses casques bleus pour ouvrir ses bureaux à Baraka en septembre 2007.

Nord Kivu : 64 passagers d'une pirogue motorisée sauvés du naufrage sur le lac Kivu. Selon des sources sur place, cette embarcation a commencé à chavirer avant qu'elle soit secourue et d'accoster près du site de Buhimba. Le mauvais chargement serait la cause de cet incident manqué. Sur les 64 passagers, 27 ont été des clandestins. Le chef du quartier Lac vert a rappelé à la population l'importance de s'enregistrer sur le manifeste avant d'embarquer à bord d'un navire ou une embarcation.

Nord-Kivu: fixés à 50 USD, les frais de participation à l'Examen d'Etat jugés exorbitants à Bapere. Le président de la société civile a accusé les autorités du Nord-Kivu de n'avoir pas tenu compte des conditions socio-économiques et sécuritaires de la province avant de fixer ce montant. Ces frais de participation à l'examen d'Etat sont majorés de 36000 FC (13 USD), par rapport à l'édition 2023. Il invite le gouverneur de cette province à alléger ces frais.

Kwilu : le Gouvernement provincial appuie les interventions nutritionnelles dans 10 zones de santé. « On va mettre en place au niveau de chaque aire de santé et au niveau des villages la nutrition à assise communautaire (NAC), donc on va appuyer les interventions nutritionnelles au niveau de la communauté justement pour lutter contre la malnutrition chronique qui peut arriver pendant les mille premiers jours de la vie l'enfant, dès la conception jusqu' à l'âge de deux ans ». Les services NAC vont, aussi intervenir auprès des femmes enceintes et au moment de la naissance. Ce volet est financé par l'unité de gestion du programme de développement du système de santé, UG-PDSS à hauteur de 24 millions USD pour une durée de 2 ans.

La clôture des BRTC pour l'élection des sénateurs et gouverneurs de province reportée au 1er mars. La Commission électorale nationale indépendante a invité les candidats indépendants, les partis et regroupements politiques à mettre à profit cette prolongation pour soumettre, à temps, leurs dossiers de candidature. Cependant la Ceni n'a pas avancé les raisons pour justifier ce report.

Tshopo : des femmes des corps habillés dans la rue pour dénoncer l'agression rwandaise. Des épouses des militaires et des policiers de Kisangani ont marché, le 16 février, dans la rue pour déplorer l'agression rwandaise, à travers le M23, dans l'Est du pays. Des mouvements citoyens et autres ONG de la société civile ont été organisé, un jour avant au rond-point Canon, au centre-ville de Kisangani, des manifestations pour la même cause. Selon une militante du mouvement Lutte pour le changement (Lucha), ils ont voulu, à travers cette manifestation, prouver leur solidarité envers les victimes de cette agression. Ils ont dénoncé le soutien des puissances occidentales au Rwanda. Les organisations des forces vives demandent au gouvernement de mettre plus de moyens aux forces de défense et sécurité pour leur permettre de mener des offensives contre les M23.

Kindu : plaidoyer pour le retrait d'autorisation de fonctionnement des associations des jeunes dénommées « Base ». Le Collectif des journalistes pour la promotion de la démocratie et la défense des droits de l'homme (CJDH-Maniema) a demandé, au gouverneur intérimaire de retirer l'autorisation de fonctionnement des associations des jeunes, dénommées « Base ». Le secrétaire exécutif de cette organisation a accusé des jeunes membres de ces associations de commettre des actes de barbarisme et d'être responsables des cas de certains décès dans la ville de Kindu. Selon lui, la loi autorise au gouverneur de province et au ministre de la Justice d'interdire les activités de toute association qui entraîne des troubles à l'ordre public.

La mort de deux mercenaires roumains rappelle la présence des sociétés militaires privées en RDC. En RDC, les combats ont repris entre l'armée congolaise et leurs alliés contre les rebelles du M23 ce vendredi autour de la ville de Sake, dans l'est du pays. La semaine dernière, deux soldats sont décédés lors des affrontements. Ils travaillaient pour une « société militaire privée » roumaine. Dans un communiqué, le ministère des Affaires étrangères roumain confirme le décès de deux de ses citoyens, le 7 février, dans l'est de la RDC. Quatre autres citoyens roumains ont également été blessés. Selon la presse, ces hommes faisaient partie d'un groupe de 20 soldats roumains qui ont été attaqués par des rebelles du M23 vers 6h du matin aux environs de la ville stratégique. Anciens soldats et policiers, ils sont employés par une société militaire privée dirigée par Horatiu Potra, ancien de la légion étrangère française d'origine roumaine. **Un millier de militaires privés.** Depuis plus d'un an, deux sociétés militaires privées opèrent aux côtés de l'armée congolaise dans l'est du pays. Congo Protection, dirigée par M. Potra, qui compterait actuellement plusieurs centaines de militaires chargés d'instruire et d'appuyer l'armée congolaise. Et Agemira, une société dirigée par le français Olivier Bazin, ancien gendarme reconverti dans la vente et maintenance d'équipement militaire, il s'occupe de la maintenance de la flotte de l'armée congolaise. Interrogé il y a quelques mois sur la présence de ces militaires privés aux côtés des Fardc, le président Tshisekedi avait précisé qu'il s'agit de coachs et non de mercenaires, ajoutant qu'ils sont au nombre d'environ « un millier ». Cette semaine, ce sont deux soldats sud-africains, appartenant à une mission de la Sadc qui appuie l'armée congolaise, qui sont décédés lorsqu'une bombe est tombée dans leur base militaire. « Une bombe tirée au mortier a atterri dans l'une des bases du contingent militaire sud-africain et a fait des victimes et des blessés parmi les soldats » de l'armée sud-africaine (SANDF), a-t-elle déclaré dans un communiqué. (RFI)

Samedi 17 février.

Sommet extraordinaire d'Addis-Abeba : appel au retour à un dialogue constructif entre Kinshasa et Kigali. C'était en marge du 37^e Sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) qui s'ouvre ce samedi 17 février dans la capitale éthiopienne. Cette rencontre en parallèle s'est tenue en présence du chef de l'Etat congolais, Félix Tshisekedi qui séjourne sur place à Addis Abeba. **Félix Tshisekedi démontre l'implication du Rwanda dans l'insécurité et le pillage des richesses de la RDC.** Dans son intervention, il a démontré l'implication du Rwanda dans l'entretien de l'insécurité et le pillage des richesses dans l'Est du Congo. Ce mini-sommet a entre autres évoqué le retour à un dialogue constructif et réconciliateur entre la RDC et le Rwanda, la cessation immédiate des hostilités, le retrait immédiat du M23 des zones occupées et le lancement du processus de cantonnement de ce mouvement. Sur les 10 chefs d'Etat attendus, 6 ont répondu présent, les autres pays ayant été représentés par des hauts représentants.

Obtenir un cessez-le-feu. Le Président Angolais, médiateur désigné pour renouer le dialogue entre la RDC et le Rwanda a indiqué : « L'objectif de ce sommet est de réfléchir ensemble en vue d'obtenir un cessez-le-feu entre la RDC et le M23 et tenter un dialogue direct possible entre les chefs d'Etat du Rwanda et de la RDC parce que la situation se détériore et il y a risque d'embrasement dans les sous-régions de l'EAC et de la SADC », a rappelé João Lourenço. **Un dialogue direct entre la RDC et le Rwanda recommandé.** Le Chef de l'Etat angolais, João Lourenço, a proposé, à Addis-Abeba, un dialogue direct entre ses homologues du Rwanda et de la RDC, pour mettre fin au conflit entre ces deux pays voisins. « Cette réunion a pour but de voir quelles mesures nous pouvons prendre pour renégocier un cessez-le-feu entre les autorités de la RDC et le M23 et tenter de conduire, si possible, à un dialogue direct entre les chefs d'Etat du Rwanda et de la RDC », a-t-il insisté. Le Chef de l'Etat angolais a également défendu la nécessité de fournir des efforts pour améliorer les relations entre les peuples frères de la RDC et du Rwanda. **Lourenço rencontre tour à tour Tshisekedi et Kagame.** Après avoir rencontré séparément les Présidents congolais et rwandais, le président angolais, a promis de poursuivre sa médiation auprès de chacun des protagonistes à Luanda. Cette réunion avait pour but de voir des mesures que les parties prenantes devraient prendre pour renégocier un cessez-le-feu entre les autorités de la RDC et le M23 et tenter de conduire, si possible, à un dialogue direct entre les chefs d'Etat du Rwanda et de la RDC. Le Président angolais a exprimé sa crainte de voir cette crise atteindre des proportions dangereuses qui finissent par affecter non seulement la région des Grands Lacs mais aussi la SADC.

32 ans après la marche des chrétiens : l'abbé Mpundu appelle les Congolais à réinventer une démocratie basée sur la culture africaine. Il a lancé cet appel le 16 février, à l'occasion du 32^e anniversaire de la commémoration de ce que lui et le collectif du 16 février appellent « des martyrs de la démocratie ». L'abbé Mpundu a recommandé aux Congolais de s'arrêter pour réfléchir sur leur propre manière à eux de se gouverner. C'est à ce prix, selon lui, qu'on parlera de la vraie démocratie, étant donné que la démocratie occidentale, « piégée et importée », a échoué. « Moi je rêve de cette société d'égalité avec le respect absolu de l'homme, de participation avec le sens de la responsabilité individuelle et collective, une société de liberté, et une liberté qui viendra de la vérité, une société de justice et de paix, une justice qui serait une justice de miséricorde qui détruit le mal et sauve le malfaiteur. Voilà une société de solidarité et de partage, pour que chacun des Congolais puisse trouver son compte de bonheur dans cette terre donnée par Dieu et léguée par nos ancêtres », a expliqué l'abbé Mpundu. « Il est temps

de sortir d'une démocratie piégée, d'une démocratie importée, d'une démocratie copier-coller, avec des élections qui ne valent pas la peine pour que nous puissions inventer notre propre manière à nous de nous gouverner ». Il y a 32 ans que la marche des chrétiens qui réclamaient la réouverture de la conférence nationale souveraine, a été réprimée dans le sang, le 16 février 1992.

Rutshuru : les femmes paysannes de Kibirizi victimes des violences des groupes armés dans leurs champs.

« Ici chez nous à Kibirizi, nous souffrons beaucoup, quand nous allons aux champs. Nous allons chercher à manger, nous y trouvons des groupes armés. Ces gens-là ne laissent pas passer les femmes sur leurs barrières. Ces hommes armés violent les femmes avant de les laisser prendre la nourriture », témoigne la conseillère des femmes dans la localité de Kibirizi. Alors que la femme doit faire face à plusieurs besoins quotidiens, entre autres la scolarité des enfants, celles-ci n'accèdent pas facilement aux récoltes, et une fois au marché, elles ne gagnent rien. Dans la région de Kibirizi, presque tous les axes d'écoulement des produits agricoles vers les grands centres sont déjà bloqués. Et, le peu d'axes routiers qui restent sont jalonnés des barrières illégales où les groupes armés font payer des sommes exorbitantes.

Le professeur Jean-Louis Essambo rappelle le devoir de traduire la constitution dans les 4 langues nationales.

Ce vendredi 16 février, l'actuelle constitution de la RDC a totalisé 18 ans d'existence. Selon le professeur Jean-Louis Essambo, doyen de la faculté de Droit de l'Université de Kinshasa cette constitution n'est pas comprise par tous les Congolais. En sa qualité de professeur de droit constitutionnel, il a rappelé aux apprenants et aux doctorants en droit que la constitution est à la fois un enjeu socio-politique, un pacte ou un accord entre Congolais, une règle de jeu politique et une norme, de survie de l'Etat. « La constitution fait obligation aux pouvoirs publics de la traduire dans des langues nationales mais également, nous, professeurs d'université, nous devrions pouvoir être en mesure dans nos enseignements, d'expliquer la constitution à nos étudiants », a-t-il ajouté.

Un obus est tombé sur l'aéroport de Goma, le 17 février, par un drone vers 2 h du matin. Une aile de l'aéronef militaire Soukhoï Su-25 a été endommagée par cet obus. Les activités aéroportuaires se sont poursuivies normalement ce samedi à l'aéroport de Goma. Pendant ce temps, des combats sont encore signalés ce 17 février matin entre les Fardc et les rebelles du M23 dans la localité de Mweso, dans le territoire de Masisi. **Les drones d'attaque de l'armée rwandaise ont visé les aéronefs des Fardc, affirme l'armée**, au regard des trajectoires suivies par les tirs de ces drones. Le porte-parole du gouverneur du Nord-Kivu fait remarquer que les aéronefs des Fardc n'ont pas été touchés. Mais les avions civils ont été touchés et endommagés.

Ituri : 16 personnes tuées par des miliciens Codeco à Tali. Les victimes revenaient d'un lieu de deuil vers Katoto et ont été prises en otage avant d'être exécutées. Leurs corps ont été immédiatement inhumés par ces miliciens. Au moins vingt personnes ont réussi à s'échapper grâce à l'intervention des Fardc. Les miliciens qui ont commis ces tueries revenaient de la localité lacustre de Cafe où une dizaine parmi eux ont été tués par un groupe d'autodéfense lors des affrontements entre les deux parties, précisent des sources de sécurité.

Kalemie : la FEC décrète des journées ville-morte pour dénoncer la tracasserie fiscale, au port de Kalemie.

Ils accusent certains agents de l'Office congolais de contrôle de prendre une quantité considérable de marchandise comme échantillon pour faire des analyses, au moment où il n'y a pas de laboratoire d'analyse dans le Tanganyika. Au 3^{ème} jour de la ville morte à Kalemie, quelques conséquences se font déjà sentir. Avec la fermeture de stations-services, le prix du litre d'essence est revu à la hausse. Cela a une incidence sur le prix du transport en commun.

Nord-Kivu : la reprise des violences préoccupe la Belgique. « Il faut que les groupes armés mettent un terme à ces violences. Le Rwanda doit cesser tout soutien au M23. Il est essentiel que la collaboration avec les groupes armés cesse sur le terrain et que les messages de haine et les appels à la violence prennent fin. La solution à tout conflit, quel qu'il soit, n'est jamais militaire », a indiqué le ministre des Affaires étrangères.

Kwango : 105 travailleurs de la territoriale contre leur mise à l'écart, après 9 ans de service. Ces agents payés par l'État congolais, sont surpris de se voir écartés dans les récents arrêtés signés par le ministre de l'Intérieur qui vient de nommer de nouvelles têtes en leur défaveur. Ils ont ainsi exigé leur titularisation et appelé le ministre de tutelle :

Goma : incinération de plus de 1000 Kg de viande de porc impropre à la consommation. Il s'agit de la viande de 24 bêtes, en provenance du Rwanda, passant par le poste de frontalier dénommé « Petite barrière ». Le chef de poste de l'hygiène animal à la frontière avec le Rwanda, a confirmé l'entrée dans la ville de cette viande, qui n'a suivi aucune procédure de vérification de conformité.

Goma : le gouverneur appelé à repousser l'interdiction de circulation de motos de 18 à 22 h. « La société civile de la ville de Goma s'inquiète toujours de la mesure de non-circulation des motos à Goma à partir de 18 heures. Parce que la police tracasse les motards à partir même de 17 heures ». La population de Goma est inquiétée

dans des avenues par des patrouilleurs qui ravissent argent, téléphones et autres biens de valeur. La société civile encourage les autorités à prendre plutôt de mesures contre l'insécurité qui bat son plein à travers la ville.

Dimanche 18 février.

Ituri : quatre morts dans un puits d'or abandonné à la périphérie de Mongwalu. Une femme enceinte et son enfant qui se rendaient à la toilette proche de leur habitation, ont glissé et se sont noyés dans le puits rempli d'eau. Un voisin venu à leur rescousse, a lui aussi trébuché, il est tombé dans ce même puits, et est mort sur le coup. Ces accidents sont fréquents à Mongbwalu, dans cette zone minière qui compte plus de 1000 puits d'or abandonnés notamment dans les localités de Kanga, Nzebi, Poipo, Longwe, Basa. Ces trous de 15 à 30 m de profondeur, proches des habitations, sont couverts d'herbes et sont remplis par les eaux des pluies et par celles qui jaillissent de la terre.

Guerre au Nord-Kivu: les Etats-Unis condamnent les récentes incursions du M23 dans la cité de Sake. « Nous appelons le M23 à cesser immédiatement les hostilités et à se retirer de ses positions actuelles autour de Sake et de Goma, conformément aux processus de Luanda et de Nairobi », peut-on lire dans ce communiqué du département d'Etat américain. Les États-Unis condamnent « le soutien du Rwanda au groupe armé M23 et demandent au Rwanda de retirer immédiatement tout le personnel de la Force de défense du Rwanda de la RDC et de retirer ses systèmes de missiles sol-air, qui menacent la vie des civils, des soldats de l'ONU et d'autres forces de maintien de la paix régionales, des acteurs humanitaires et des vols commerciaux dans l'est de la RDC ». Il est essentiel que tous les États respectent la souveraineté et l'intégrité territoriale de chacun et que tous les acteurs soient tenus responsables des violations des droits de l'homme commises dans le cadre du conflit qui sévit dans l'est de la RDC.

Ituri : les chefs traditionnels sensibilisent des jeunes miliciens à la paix et la cohésion sociale à Djugu. Selon ces autorités traditionnelles, l'objectif de cette démarche est de consolider la paix relative observée dans cette entité. Ces jeunes sont venus de différentes localités dont Ndhudha, Gokpa, Djitsi dans les entités Lendu et Dhedja, Ngle, Lona, Lodzipka dans secteurs de Bahema. Ils se sont engagés à ne plus commettre des violences contre les membres de deux communautés et à laisser le libre passage aux populations, déclarent des chefs coutumiers. Ces hommes armés se disent également prêts à déposer les armes et reprendre leurs activités professionnelles qu'ils exerçaient avant de s'enrôler dans ces milices. Le gouvernement provincial leur a remis mille hoes pour la relance des activités agricoles.

Lancement des épreuves préliminaires de l'examen d'Etat 2024, samedi 17 février sur toute l'étendue de la RDC.

Le but poursuivi par ce test national est de contrôler les acquis antérieurs afin de certifier le niveau voulu des candidats pour affronter l'évaluation nationale proprement dite, à savoir la session ordinaire de l'examen d'Etat.

Crise sécuritaire dans l'Est de la RDC : Martin Fayulu propose le transfèrement des FDLR et ADF hors du sol congolais. Le président du parti politique ECIDE appelle aussi l'UA à « condamner formellement le Rwanda et l'Ouganda pour avoir déstabilisé la RDC et à mettre en place un mécanisme de cessation d'hostilités engagées par le M23 sous la direction de l'armée rwandaise ».

Addis-Abeba : tripartite RDC-RSA-Burundi pour une meilleure coordination des troupes de la SADC. Les Présidents congolais, Sud-africain et burundais ont discuté sur la meilleure coordination des opérations sur terrain. Tous les pays contributeurs des troupes de la SADC, au rang desquels l'Afrique du Sud et le Burundi, restent déterminés, selon la Présidence de la RDC, à exécuter leur mandat dans le cadre de la mission leur confiée dans l'Est de la RDC. Cette rencontre a été organisée quelques heures après le mini-sommet initiée par l'Angola sur la situation sécuritaire dans la partie Est de la RDC.

Kindu : les conseils communaux s'ouvrent sans aucun moyen logistique. « Nous n'avons ni chaise, ni table. Nous venons de tenir cette réunion dans un hôtel privé parce que dans le local, qui nous a été accordé il n'y a même pas de places assises », a déploré le président du bureau provisoire du conseil communal de Kasuku. Il appelle le Gouvernement à prendre ses responsabilités pour permettre aux conseils communaux de fonctionner. Ils sont au total 21 conseillers communaux dans la ville de Kindu en raison de 7 conseillers par commune.

Détérioration de la sécurité sur la RN2 : la Monusco renforce ses positions avancées. La détérioration de la situation sécuritaire sur la RN2 au Nord-Kivu a engendré le renforcement des positions avancées de la Monusco pour empêcher la progression du M23 vers Goma, affirme le porte-parole militaire de la mission onusienne à Goma.

Masisi : calme précaire observé ce dimanche sur toutes les lignes de front. Selon des sources dans la zone, les Fardc avec l'appui de leurs alliés les résistants Wazalendo ont lancé, samedi dernier, des opérations contre les rebelles du M23 à Mbuhi, situé à moins de 3 KM du centre commercial de Mwesso. Selon le gouverneur, la situation est sous contrôle des Fardc, ont indiqués nos sources.

Maniema : les élus provinciaux appelés « à travailler au profit de la population ». Le coordonnateur de la Ligue patriotique pour la promotion de la bonne gouvernance (LIPABGO) a lancé cette invitation dans un entretien accordé à Radio Okapi : « Nous invitons vivement par cette occasion tous les élus à travailler pour la population, à apprendre à aimer cette population qui a longtemps souffert pendant le mandat passé. Il a également fait savoir que les cinq années passées, la province du Maniema a été éclaboussée par des événements malheureux et cette fois ci nous attendons que les nouveaux élus puissent regarder dans la même voie que la population et qu'ils répondent aux desideratas de celle-ci ». Il a également promis des sanctions contre les élus « véreux ».

Mbuji-Mayi : plus de 60 nouvelles recrues de la MIBA réclament leurs arriérés de 8 mois. Ils ont organisé un sit-in devant le bureau de la délégation syndicale de cette entreprise pour exprimer leur ras-le-bol. « Il y a de cela 8 mois que je travaille à la société MIBA. On est venu ici pour revendiquer nos droits de nous payer régulièrement. Nous avons des familles. On est sensé payer le logement, nourrir la famille. La Société MIBA ne nous paie pas », a souligné l'un de ces travailleurs. Contacté, le Directeur général de la MIBA, a exhorté ses agents à être calme, car leurs dossiers seront traités au cas par cas. Ces agents ont été recrutés par le comité sortant de la MIBA.

Addis-Abeba : libération d'une dizaine de jeunes congolais ayant manifesté au 37e sommet de l'UA. Une dizaine de jeunes congolais ont été libérés, samedi 17 février, quelques heures après leur arrestation à l'ouverture du 37e Sommet de l'Union africaine (UA), à Addis-Abeba (Ethiopie). Tina Salama, porte-parole du Président de la République, s'est réjoui de voir ces compatriotes braver la peur et faire passer leur message auprès des dirigeants africains. Pour elle, l'acte de ces Congolais a été quelque chose de très courageux de leur part.

Goma : la PAMPROM dit non à la marche des taximen motos de ce lundi. Au vu de la situation sécuritaire qui prévaut dans la ville de Goma et ses environs, le président de la Plateforme des associations et propriétaires de motos (PAMPROM) a attiré l'attention des motards de ne pas se faire manipuler par des politiciens mais plutôt de faire confiance aux Fardc, Monusco et à la SADC qui combattent sur terrain. Avant d'ajouter : « Nous sommes au moins 27 000 motards dans la ville de Goma. Donc si nous sommes manipulés par les politiciens il y aura beaucoup de dégâts. Nous ne voulons pas voir nos amis motards de participer à cette manifestation de ce lundi ». Pour sa part, le maire de Goma, a également interdit cette marche dans un communiqué officiel rendu public vendredi dernier.

Lundi 19 février.

Beni : la Monusco sépare dix enfants volontaires des Fardc à Mambango. C'était au cours d'une séance d'identification de ces jeunes ayant manifesté leur volonté de servir sous le drapeau. Après les avoir extirpés, la mission onusienne les a remis auprès d'une organisation locale, partenaire de l'Unicef pour le suivi avant leur intégration dans la communauté. Ces enfants font partie de 73 jeunes venus de Rwindi, territoire de Rutshuru, et qui sont cantonnés au camp militaire de Mambango. Selon des sources sur place, ces jeunes ont manifesté la volonté d'intégrer l'armée après s'être échappés du recrutement forcé du M23 dans les territoires de Rutshuru et Masisi. Certains de ces enfants ont affirmé avoir assisté à plusieurs scènes de tueries de leurs pairs. Ces dix enfants, tous des garçons et dont l'âge varie entre 15 et 17 ans figuraient sur la liste des jeunes ayant été en attente pour la formation militaire avant leur intégration au sein des Fardc.

La ministre du genre interdit le port du pagne en célébration de la Journée des droits des femmes le 8 mars. Cette décision a été rendue publique dimanche 18 février dans un communiqué officiel partagé aux médias que rapporte l'Agence congolaise de presse. A la place du port de pagne, comme cela se fait habituellement le 8 mars en RDC, la ministre du Genre, famille et enfant demande à toutes les femmes et jeunes filles congolaises de se mettre en tenues noires pour partager la douleur des tueries et la dégradation de la situation sécuritaire dans l'Est du pays : « Nous avons levé l'option que les activités du mois des droits des femmes pour cette année ne seront pas festives, cependant elles seront célébrées dans une attitude de deuil ». Elle annonce aussi dans ce même communiqué, l'organisation des rassemblements avec des bougies devant les bureaux des assemblées provinciales à travers la République le 8 mars prochain. La journée des droits des femmes est placée sous le thème : « Accroître les ressources nécessaires en faveur des femmes et des filles dans la paix pour un Congo paritaire ».

Pas d'élection des gouverneurs en Ituri : l'Union des associations culturelles pour le développement déplore la décision de la Ceni. Le président de l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri (Unadi) estime que ne pas organiser ces élections en Ituri et au Nord-Kivu sous prétexte qu'elles sont en état de

siège, n'a pas de fondement. Les responsables de l'Unadi justifient leur position par le fait que élections générales organisées en décembre 2023 se sont déroulées sans incidents dans ces deux provinces. Il demande, d'une part, à la Ceni d'organiser des élections en Ituri et d'autre part, au Président de la République de lever cette mesure exceptionnelle de l'état de siège qui ne s'explique plus. Pour lui, l'organisation des élections des gouverneurs et sénateurs va permettre aux populations ituriennes de désigner les candidats qui les conviennent et en qui ils ont confiance à tous les niveaux.

Le CAMI et la DGRAD lancent la campagne de perception de droits superficiaires pour l'exercice 2024. Ces droits superficiaires représentent la principale source de revenu du Cadastre Minier (CAMI) surtout avec l'avènement du code 2018. Ce qui confère une autonomie financière à l'établissement public. Une quote-part est réservée à la Direction Générale des Recettes Administratives, Judiciaires, Domaniales et de participations (DGRAD). C'est ainsi que la perception des droits superficiaires est l'une des obligations du maintien de validité d'un droit minier ou de carrière conformément au prescrit du code minier. Passé le délai généralement de 45 jours, le titulaire non en règle de paiement peut être déchu de son permis de recherche, permis d'exploitation, permis d'exploitation des rejets, permis d'exploitation de la petite mines ou droits des carrières et autres autorisations.

Maniema : l'ONG Haki za Binadamu déplore l'absence des juges dans les tribunaux. Cette organisation locale de défense des droits de l'homme appelle les autorités compétentes, dont le conseil supérieur de la magistrature à affecter en nombre suffisant, des juges au niveau de chaque juridiction du Maniema pour qu'elles soient opérationnelles et puissent statuer sur les affaires. Son secrétaire exécutif, a rappelé que « toutes les affaires pénales sont à ce jour, renvoyées sine die, ce qui plonge les justiciables dans le déni de justice. Pourtant, l'accès à la justice fait partie du droit de l'homme ». Il soutient que dans la province du Maniema, la justice est mal organisée ce dernier temps et qu'aucun des sept tribunaux de paix n'est opérationnel. « Nous sommes dans une situation de dénis de justice s'il faut dire ainsi parce que nous ne savons pas comment accéder à la justice ».

Nord-Kivu : le gouverneur réconforte les soldats engagés sur la ligne de front à Sake. « Nous n'avons que ce pays, nous devons nous battre jusqu'au sacrifice suprême pour redorer l'image de notre armée, mais aussi nous rendre digne devant les autres populations du monde ». Le gouverneur de la province voulait aussi se rendre compte de l'évolution de la situation sur le terrain et examiner si toutes les instructions du commandant des opérations sont bien respectées. Il a aussi évoqué la question relative au déplacement des populations de Sake.

Ituri : 60 tonnes de maïs produites par des ex-combattants de FPIC. Les ex-combattants de la milice Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC) et leurs dépendants, ont produit 60 tonnes de maïs sur 40 hectares cultivés à Nyakunde, dans le territoire d'Irumu (Ituri). Cette production entre dans le cadre d'un projet agricole de réinsertion initié par la Monusco. Le gouverneur de l'Ituri a félicité ces jeunes et les autres membres de la communauté locale, en tout 700 personnes, pour leur adhésion à ce processus de paix. D'après le coordonnateur de l'ONG Réseaux des associations pour le développement durable, qui a exécuté ce projet, les violences commises surtout sur l'axe Bunia-Komanda ont sensiblement diminué depuis l'intégration de ces miliciens dans ce projet.

Haut-Katanga : 158 cas de choléra dont 14 décès recensés à Likasi. La ville de Likasi, hormis le centre d'instruction militaire Mura, a notifié jusqu'au 16 février 250 cas de choléra dont le premier était signalé au mois de décembre. Les malades sont soignés au centre de traitement de cholera, situé à l'hôpital général de Daco, commune de Kikula. Et depuis lors, 14 personnes sont mortes de cette maladie dont 7 dans la communauté. Du 12 au 15 février ce centre a enregistré 158 malades. Neuf parmi eux ont perdu la vie, rapportent les sources proches de ce centre.

PDL 145 territoires : l'EP. Ngondi dotée de 6 nouvelles salles de classe à Kenge. L'Ecole primaire Ngondi, dans le territoire de Kenge (Kwango) est dotée, depuis quelques jours, de six nouvelles salles de classe, d'un bureau administratif, d'une salle de réunions et du logis du chef d'établissement, dans le cadre du Programme de développement local de 145 territoires. **PDL 145 territoires : de nouveaux bâtiments pour la Zone de santé d'Idiofa.** Ces nouveaux édifices, réalisés dans le cadre du Programme local de développement local de 145 territoires sont érigés dans l'enceinte du centre de sante Eba. Le médecin chef de la zone de santé d'Idiofa, sollicite également l'apport des autorités du pays pour la construction d'autres infrastructures dans cette partie du pays.

Beni : les habitants divisés sur les travaux de modernisation de la voirie et d'asphaltage de certaines avenues lancés par le vice-gouverneur. Si pour certains riverains la modernisation de ces routes va désenclaver les quartiers, d'autres au contraire expriment leur ras-le-bol car cela impacte négativement leurs commerces. Ces travaux de modernisation et d'asphaltage des avenues de la ville de Beni réalisés par l'Entreprise Société des services Vihumbira, visent aussi la route de la prison de Beni, la rue Sivirwa et la route qui donne l'accès à l'aéroport de Mavivi.

Beni : une nouvelle attaque des ADF fait un mort et deux blessés à Kokola. La société civile de Mayimoya, village voisin de Kokola, annonce aussi l'enlèvement de plusieurs autres personnes par ces rebelles. Les victimes ont été attaquées dans leurs champs.

Goma : 5 personnes tuées à la suite des échauffourées entre des combattants Wazalendo et des soldats Fardc. Le calme est revenu ce 19 février dans le quartier Lac vert à Goma après la mort, dimanche, de cinq personnes à la suite d'une bagarre entre des militaires des Fardc et des combattants locaux appelés Wazalendo dans ce quartier du sud-ouest de la ville de Goma. D'après le chef du quartier Lac vert, parmi les cinq morts, deux sont des combattants Wazalendo et trois des soldats des Fardc. Il renseigne également que plusieurs civils ont été blessés. Il a indiqué que cette situation l'inquiète, d'une part, parce les causes qui opposent les deux forces restent méconnues et d'autre part, parce que leurs bagarres deviennent de plus en plus récurrentes.

Kongo-Central : l'hôpital général de référence de Gombe-Matadi équipé d'une morgue moderne. La nouvelle morgue a une capacité d'accueil de 40 à 45 corps. Elle comprend un bureau administratif avec dépôt, une salle de conservation, une salle technique avec deux pièces, dont l'une pour l'autopsie et lavage de corps et l'autre pour l'habillage et la mise en bière. Elle dispose aussi d'un générateur puissant pour pallier le manque d'électricité.

Bukavu : incendie d'un bâtiment abritant 3 services publics. Le feu est venu de la parcelle voisine. Les bureaux les plus touchés sont ceux des ministères du genre et de la communication où tous les meubles et autres objets ont été calcinés. Cet incendie s'est déclaré non loin de la maison communale où est stationné le véhicule anti-incendie. Il a fallu attendre plusieurs heures pour que le véhicule anti-incendie arrive sur le lieu de l'incident.

Equateur : les motos-taximen de la ville de Mbandaka en grève pour s'opposer à la perception simultanée de 3 taxes. Ces taxes reviennent à 25.000 FC pour la Commune, 35.000 FC pour la Marie et à 80.000 FC pour la province. Les motos-taximen dénoncent aussi des amendes exorbitantes exigées par la police de circulation routière.

Kananga : les mouvements citoyens disent « non à la négociation avec le M23 ». Les jeunes des différents mouvements citoyens ont dénoncé, le 17 février à Kananga (Kasaï-Central), la guerre de l'Est de la RDC, qui continue à occasionner des morts jusqu'à ce jour. Ces jeunes se sont opposés à toute négociation avec la rébellion du M23 et leur allié le Rwanda. Ils ont appelé à un élan citoyen pour soutenir les actions des Fardc engagées dans le combat.

Jules Alingete : « Nous avons stoppé des dépenses irrégulières de l'ordre de 1,5 milliards USD dans les établissements publics ». Le patron du service de l'Inspection générale des finances (IGF), annonce également un renforcement de la patrouille financière avec une plus grande fermeté pour cette année 2024. « Quand nous parlons de dépenses irrégulières, il s'agit des dépenses qui ne respectent pas la procédure prévue par la loi, des dépenses de marché dont on n'a pas eu à passer la procédure requise de passation des marchés dans notre pays, il s'agit des avantages irréguliers qui ne sont pas autorisés. Il s'agit aussi des dépenses dont les pièces justificatives sont inexistantes. Cela constitue des économies pour ces établissements », a ajouté Jules Alingete.

Elections des gouverneurs et sénateurs au Kasaï-Central : les élus appelés à privilégier les intérêts de la population. Des jeunes ressortissants de la province du Kasaï-Central vivant à Kinshasa et regroupés au sein de l'ASBL Buena Muntu invitent les députés provinciaux de cette province à privilégier les intérêts de la population lors de l'élection des gouverneurs et des sénateurs. Dans une déclaration, ces jeunes sollicitent l'implication du Président Félix-Antoine Tshisekedi pour la finalisation des projets vitaux initiés dans leur province. Ils citent la modernisation de la route Kananga-Kalamba Mbuji et la construction de la RN1 dans son tronçon Kananga- Mbuji-Mayi.

Des officiers de la police nationale congolaise de Beni formés sur le droit de protection de l'enfant. « Il y a la formation des formateurs en police de proximité et la formation en droit de protection de l'enfant. La formation de formateurs doit durer dix jours. 10 policiers vont y participer. En ce qui concerne la formation en droit de l'enfant, cela va durer 5 jours et 15 policiers vont participer », a expliqué le chef secteur de la police de la Monusco/ Beni.

Lubero : environ 50 combattants font défection dans le site PDDRC-S de Kasando. Les mauvaises conditions de prise en charge et la durée jugée longue du processus, sont à la base de cette situation. Le site PDDRC-S de Kasando qui héberge actuellement 110 combattants a bénéficié, le 8 février dernier, d'un appui en vivres de la Monusco. Il s'agit de la farine de maïs, du riz, du lait, du haricot et du sucre.

Les petits commerçants dénoncent la hausse injustifiée du loyer des maisons de commerce à Butembo. Dans une lettre adressée au gouverneur du Nord-Kivu, le président de la Fédération nationale des artisans, petites et moyennes entreprises du Congo (FENAPEC) affirme que les boutiques, magasins et dépôts jadis loués entre 600, 500 et 300 USD par an, sont actuellement payés à 1500 voire 4000 USD. Selon lui, cette hausse est à la base de la faillite de certains petits commerçants, dont les capitaux ne pouvaient plus supporter cette charge.

Mardi 20 février.

L'Assemblée nationale met en place une commission spéciale pour élaborer son règlement intérieur. Au terme de la plénière, le président de l'Assemblée nationale, a proposé une commission composée de 78 membres délégués par les 26 provinces, en raison de 3 députés parmi les plus compétents et les mieux qualifiés par province. Il a donné à la commission un délai de 5 jours pour « produire un travail de qualité, en ressortir parmi les dispositions de l'actuel règlement intérieur des amendements, en vue de soumettre à la plénière un texte potable pour approbation ».

Djugu : les autorités locales condamnent les tueries de 15 civils par la milice Codeco, à Tali. L'Administrateur du territoire de Djugu (Ituri) se dit fortement inquiet de la recrudescence d'attaques de cette milice, ainsi que des représailles du groupe d'autodéfense dans plusieurs entités du territoire dont Musaba, Mabendi, Mbidjo, Mbogi et Café. Des actes qui, selon lui, compromettent les accords de paix signés l'année dernière à Aru. Il invite sa population à la retenue et surtout à éviter les règlements des comptes qui, selon lui, risquent de plonger encore l'Ituri dans le cycle des violences. Ce cycle des violences a repris après une accalmie totale observée dans le territoire de Djugu.

Nord-Kivu : une bonne partie de la ville de Beni privée d'eau potable. Au moins deux tiers des habitants de la ville de Beni (Nord-Kivu) n'ont pas accès à l'eau potable de la Regideso depuis quatre jours. Cette situation est provoquée par les travaux de modernisation de la voirie urbaine par la société des services de l'entreprise de construction Vihumbira et des pannes survenues au niveau de l'usine de traitement des eaux de Tuha.

Ituri : les attaques répétées des ADF asphyxient la population du sud d'Irumu (Société civile). Dimanche dernier, une série d'attaques de ces rebelles avait provoqué la suspension du trafic sur l'axe Bunia-Kainama-Beni qui n'a repris que le lendemain. Ces attaques ont fait au moins quatre morts et plusieurs autres blessés. Elles ont entraîné également des déplacements des populations, essentiellement des retournés de guerre, mais aussi la paralysie des activités agricoles qui tournent au ralenti en raison de la présence de ces rebelles à la périphérie de Tchabi-centre.

La Regideso annonce la construction de son usine de production des tuyaux et des accessoires de plomberie. Cette usine sera érigée dans la zone économique spéciale pilote de Maluku à Kinshasa. La Regideso devient ainsi la première société congolaise et société du portefeuille de l'Etat à s'installer dans la zone économique spéciale. Une superficie de 10 hectares est octroyée à la Regideso pour y installer son usine, qui compte produire des accessoires de plomberie pour remplacer sa canalisation d'eau et étendre son réseau vers d'autres zones du pays non servies à ce jour. La construction de cette usine va réduire les frais des importations, créer des emplois et aider tant soit peu à améliorer l'appréciation de la monnaie nationale par rapport aux autres devises.

Nord-Kivu : le collectif des associations féminines plaide pour la nomination des femmes à des postes de responsabilité. Une délégation du Collectif des associations féminines pour le développement (CAFED) du Nord-Kivu mène depuis quelques jours un plaidoyer à Kinshasa pour leur prise en compte dans les prochaines nominations politiques à différents niveaux. Cette délégation est constituée des femmes leaders et des candidates non élues aux législatives de décembre 2023 dans la région de Butembo-Beni-Lubero. Si ces femmes veulent participer à la vie politique et publique du pays, c'est aussi parce qu'elles en ont assez « de voir tous les jours des enfants, des cousins, des oncles paternels et autres occuper des postes de ceux-là qui ont milité au sein des partis politiques ».

Bunia : les jeunes s'engagent pour la paix et la lutte contre la manipulation. Ils ont pris cet engagement au cours d'une soirée de gala sur la cohabitation pacifique et le vivre ensemble organisée par le conseil provincial de la jeunesse. L'objectif principal de cette rencontre était d'offrir aux jeunes un cadre d'échange, de dialogue et de consolidation des valeurs démocratiques, gage du développement. Les échanges ont porté sur l'intensification de la crise sécuritaire dans l'Est du pays, et la recrudescence des exactions des groupes armés signataires d'actes de cessation des hostilités dans le territoire des Djugu, épice de conflits armés en Ituri. Ces jeunes ont pris la décision de lutter contre toute forme de manipulation qui tend à déstabiliser le pays et à susciter des tensions entre eux.

Nord-Kivu : controverse autour de l'arrêté fixant les frais de participation à l'examen d'Etat. L'arrêté du gouverneur de province du Nord-Kivu datant du 12 février fixant les frais de participation à l'examen d'Etat cette année à 130 000 FC (50 USD), fait l'objet d'une controverse. Plusieurs acteurs en province estiment que cet arrêté ne tient pas compte des conditions difficiles que traversent les parents du Nord-Kivu depuis le début de la guerre.

Kinshasa : sortie officielle de l'APEU, nouvelle plate-forme des partis extraparlimentaires. L'Alliance des partis politiques extraparlimentaires de l'Union sacrée (APEU) est constitué des partis politiques ayant atteint le seuil électoral aux élections du 20 décembre sans obtenir des sièges. Les objectifs : « C'est une plate-forme ressource devant concevoir des stratégies au service du chef de l'Etat dans son combat pour le développement intégral et harmonieux de la nation et le plein épanouissement du peuple congolais. Réhabiliter les valeurs morales telles que l'amour de la patrie, la solidarité, l'éradication du tribalisme, du clanisme, du régionalisme, de l'obscurantisme ... ».

Maniema : les chefs coutumiers Salumu Kalombola et Kudjikaye Ndiya cooptés à l'assemblée provinciale. « Nous avons reçu les présélectionnés de 7 territoires et de la ville de Kindu, composés des représentants de territoires et des groupements incorporés. Ils se sont mis d'accord en choisissant deux territoires celui de Kasongo et Punia. Pour Kasongo, c'est le chef coutumier Salumu Kalombola et pour le territoire de Punia, c'est le chef coutumier Kudjikaye Ndiya. C'est eux qui vont représenter les chefs coutumiers au niveau de l'assemblée provinciale de Maniema ».

Nord-Ubangi : la Ceni lance les préparatifs de la réorganisation des législatives à Yakoma. C'est dans ce cadre qu'une délégation de la Ceni séjourne dans cette cité depuis quelques jours. Le but est de s'imprégner des conditions d'organisation de ces scrutins et de l'évolution des préparatifs. Les élections dans la circonscription de Yakoma, organisées en décembre dernier, avaient été ensuite annulées par la Ceni à cause notamment des cas de fraude. La même décision concernait aussi la circonscription de Masimanimba dans la province de Kwilu.

L'ONG Unadi demande au chef de l'Etat de lever l'état de siège en Ituri. Pour les acteurs sociaux regroupés au sein de l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri la levée de l'état de siège permettrait à la Ceni d'organiser les élections des gouverneurs et vice-gouverneurs en Ituri comme cela se fait dans d'autres provinces. De son côté, le directeur de communication de la CENI, soutient qu'il n'y aura pas d'élections des gouverneurs de province en Ituri et au Nord-Kivu. Mais celle des sénateurs aura lieu uniquement en Ituri, et non au Nord-Kivu où les législatives ne se sont pas tenues dans les deux territoires de Masisi et Rutshuru.

Ituri : 13 personnes tuées et 15 maisons incendiées par des ADF à Mambasa. Cette double attaque intervient après plus d'une année d'accalmie observée dans plusieurs entités au sud du territoire d'Irumu où les forces conjointes Fardc-UPDF poursuivent des opérations contre les ADF. La première attaque est intervenue samedi dans la chefferie de Banyali Tchabi où ils ont tué trois personnes et blessé cinq autres. Un autre groupe de ces inciviques a fait irruption dans le village Bandibongo Siya au sud-est du territoire dans la chefferie de Walese Vonkutu. Bilan de dix personnes tuées, deux blessés graves, ainsi que 15 maisons incendiées. Les victimes sont en majorité des femmes pygmées. L'intervention des Fardc-UPDF installées à 4 k du lieu du drame a permis de repousser les assaillants.

Nord-Kivu : des mouvements citoyens dans la rue pour dénoncer « le mutisme de la communauté internationale face à l'agression rwandaise ». Après une marche sur une vingtaine de kilomètres en direction de la cité de Sake, les manifestants se sont arrêtés et ont brûlé les drapeaux de quelques pays occidentaux et organisations internationales supposés, selon eux, soutenir le Rwanda. Cette manifestation s'est tenue en dépit du refus de l'autorité urbaine qui avait réservé une fin de non-recevoir à la lettre d'information des organisateurs.

Nord-Kivu : 15 personnes tuées en l'espace de 3 jours par des ADF dans le groupement de Bambouba-Kisiki. La dernière attaque est intervenue la nuit de lundi à ce mardi à Mayimoya, un village du groupement de Bambouba-Kisiki. 8 personnes ont été tuées par des présumés rebelles des ADF et plusieurs personnes sont portées disparues. Le weekend dernier, 6 personnes ont été tuées à Eringeti, 1 à Kokola toujours par ces ADF. La société civile déplore le fait que les alertes sécuritaires des habitants de la région ne soient pas toujours prises en compte par l'armée.

Kwango : la ville de Kenge privée d'électricité depuis environ une semaine. Cette interruption se justifie par le manque de carburant pour faire fonctionner le générateur de 500 Kva qui fournit de l'électricité dans cette ville.

Grève des commerçants au Tanganyika : la FEC et le gouvernement provincial trouvent un compromis. Cette décision a été prise à la suite du compromis que la Fédération des entreprises du Congo a trouvé avec le gouvernement provincial du Tanganyika : « Madame la gouverneure a fait des concessions par rapport à toutes ces taxes que nous demandions qu'elle annule, notamment celle relative à la taxe conventionnelle et puis sur les marchandises qui viennent de Goma, Bukavu ou Uvira ».

Incompatibilité des mandats publics : quelques ministres quittent le Gouvernement pour l'Assemblée nationale. Parmi ceux qui ont exprimé le choix pour l'Assemblée nationale, il y a notamment Vital Kamerhe (Économie), Jean-Pierre Lihau (Fonction publique), Antipas Mbusa (Intégration régionale), Crispin Mbadu (Vice-ministre des Affaires étrangères), Claudine Ndusi (Emploi) et Puis Muabilu (Urbanisme et habitat).

Ituri : plus de 50 cas de peste bubonique dont 5 décès enregistrés à Kwandroma. Parmi les patients, il y a une dizaine d'élèves de l'école primaire Kpandroma ayant manifesté les symptômes de cette maladie pendant les cours. Les notables de cette entité se disent inquiets de la résurgence de cette maladie et invitent les autorités à procéder à la vaccination porte-à-porte. Entre-temps, les autorités sanitaires exhortent la population de ce coin à renforcer les mesures d'hygiène pour lutter contre les rats, principaux vecteurs de cette maladie endémique dans la région.

Les Nations unies disposées à accompagner la RDC vers le développement durable. Cette volonté a été manifestée par le comité de pilotage du Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable au cours de la réunion d'orientation préparatoire à la première réunion du comité de pilotage conjoint, qui s'est tenu à Kinshasa. Le coordonnateur résidant du système des Nations unies, a rassuré son partenaire la RDC de sa disponibilité pour la mise en œuvre dudit plan. Au cours des échanges, les participants ont procédé la présentation des recommandations de la revue annuelle 2023, la restitution de l'évaluation du cadre de coopération 2020-2024, les recommandations de l'analyse commune de pays avant de finir par la lecture et l'adoption desdites recommandations.

Mbuji-Mayi : plus de 200 candidats autodidactes réussissent aux préliminaires de l'examen d'Etat. Cette épreuve constitue la première étape qui leur permet de participer à l'examen d'Etat édition 2023-2024. Les résultats affichés au mur prouvent que 3/4 de ces candidats autodidactes ont réussi à l'épreuve.

Mercredi 21 février.

Ituri : plus de 120 000 déplacés bénéficient d'une assistance alimentaire du PAM à Djugu. Cette assistance d'une durée de trois mois est composée de farine de maïs, de haricot, d'huile végétale et du sel. Pour les bénéficiaires, cela a permis de soulager leur souffrance et de réduire les cas de mortalité à la suite notamment de la malnutrition. La situation humanitaire était très préoccupante dans les différents sites de déplacés dont les plus vastes sont : Rhoe et Savo, hébergeant respectivement 60 000 et 30 000 déplacés dans le territoire de Djugu.

Félix Tshisekedi demande au Gouvernement Sama Lukonde d'expédier les affaires courantes. « Tenant compte de la situation particulière que traverse le pays et en attendant la formation du nouveau Gouvernement, le Chef de l'État a demandé au Premier ministre et aux membres du Gouvernement, chacun en regard de ses fonctions, d'assurer l'expédition des affaires courantes », peut-on lire dans ce communiqué.

Bintou Keita exprime sa crainte de voir l'extension du conflit en RDC à l'échelle régional. La Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU en RDC et cheffe de la Monusco, s'est exprimée le 20 février devant le Conseil de sécurité de l'ONU à New-York à propos de la situation sécuritaire en RDC. Elle a rappelé qu'il est crucial de souligner le risque d'une extension du conflit à l'échelle régional si les efforts diplomatiques en cours, visant à apaiser les tensions et à trouver des solutions politiques durables au conflit actuel, échouent. Bintou Keita a aussi salué les efforts diplomatiques continus du Président angolais Lourenço et a réaffirmé l'engagement total de la Monusco à soutenir les processus de paix de Luanda et de Nairobi. Elle a également appelé vivement le Conseil de sécurité pour qu'il pèse de tout son poids sur les initiatives de paix régionales en cours et qu'il veille à ce que toutes les parties respectent le droit international, leurs engagements, et œuvrent de manière constructive pour mettre fin à la crise actuelle.

La SOCODA lance l'opération de la perception des redevances au titre de droits d'auteurs et droits voisins « Pour se faire, elle vient de déployer dans tous les lieux ouverts au public, utilisant les œuvres de l'esprit protégées par la loi, une mission des percepteurs et des inspecteurs, chargée de contrôler l'exploitation d'œuvres de l'esprit littéraire et artistique, de paiement des redevances au titre de droits d'auteur et des droits voisins auprès toutes les entités utilisatrices des œuvres littéraires et artistiques », a fait savoir le Directeur général de la Société congolaise des droits d'auteur et des droits voisins Les secteurs concernés par cette opération sont entre autres, les hôtels,

auberges, motels, discothèques, lounge-bar, snack-bars, terrasses, buvettes, restaurants, casinos, radiodiffusion d'origine, commerce général, entreprises commerciales, industrielles, minières et sociétés de loterie et autres.

Des affrontements entre Wazalendo et M23 occasionnent le déplacement des populations à Bweremana. Une partie de la population prise de panique est allée se réfugier à Minova, cité voisine de Bweremana, dans le territoire de Kalehe, au Sud-Kivu. La cité de Bweremana est le chef-lieu de la chefferie des Bahunde, en territoire de Masisi.

Nord-Kivu : le gouverneur interdit la circulation des véhicules avec des vitres teintées. Selon lui, les vitres teintées constitueraient une source d'insécurité, d'après le rapport des services spécialisés. « Les contrevenants s'exposeront à la rigueur de la loi », précise ce message.

Est de la RDC : les humanitaires et le Gouvernement appellent à mobiliser 2,6 milliards USD pour répondre à la crise humanitaire. Ces fonds serviront à fournir une assistance vitale et des services de protection à 8,7 millions de personnes dont la survie dépend largement de l'aide d'urgence. Selon le coordonnateur humanitaire en RDC, Bruno Lemarquis, cette crise a atteint de nouveaux sommets cette année, du fait de l'aggravation de certains conflits, de l'émergence de nouveaux foyers de tension et d'événements climatiques ayant entraîné des désastres. « Au-delà des crises immédiates qui méritent une attention urgente, il y a aussi en RDC des besoins et des vulnérabilités chroniques. En 2024, il est estimé que près de 25,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire, alors que la malnutrition aiguë touche 8,4 millions de personnes, principalement des enfants de moins de 5 ans, des femmes enceintes et des femmes allaitantes », conclut le document.

Ituri : près de 40 décès maternels et infantiles enregistrés dans la zone de santé de Nyakunde faute d'ambulance. Il s'agit pour la plupart des femmes qui n'ont pas pu atteindre l'hôpital ou qui y sont arrivées tardivement. Faute d'ambulance, elles utilisent des vélos ou des motos pour se rendre à l'hôpital.

Ituri : l'armée « déterminée à traquer tous les manipulateurs et les réfractaires au processus de paix ». Pour le porte-parole des Fardc en Ituri, la reprise des exactions par des groupes armés dans le territoire de Djugu, et les rebelles des ADF dans le sud du territoire d'Irumu, serait l'œuvre de certains politiciens. Ils manipulent les membres des communautés locales en vue de réclamer, la levée de l'état de siège en vue de déstabiliser à nouveau la province.

Nord-Kivu : la Force de la SADC, la Monusco et les Fardc rendent hommage aux soldats sud-africains tués à Sake. Simon Mkhulu Bobe et Irven Semono, éléments du contingent sud-africain ont été tués dans leur base le 14 février 2024 par une bombe au mortier. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, a salué la mémoire de ces soldats tombés sur le champ d'honneur. Cette cérémonie est intervenue avant le rapatriement des corps de ces soldats dans leur pays d'origine, l'Afrique du Sud.

Nord-Kivu : calme précaire dans le territoire du Nyiragongo après de violents combats, entre l'armée et les rebelles du M23, survenus mardi dans la soirée dans le groupement Buhumba, territoire de Nyiragongo. Ce même mardi en fin de journée, les rebelles ont lancé des attaques sur les positions des Fardc sur la colline Kanyamahoro, mais sans succès, leur objectif était de déloger l'armée de cette colline stratégique dont les versants constituent les portes d'entrée dans les groupements de Kibati et Munigi, à une dizaine de kilomètres au Nord de la ville de Goma.

Sud-Kivu : la société civile et les mouvements citoyens de la ville d'Uvira manifestent contre la guerre dans le Nord-Kivu. Les forces vives d'Uvira condamnent le silence et la « complicité » de la communauté internationale face à l'agression de l'armée rwandaise via le mouvement rebelle M23 et les tueries en cours dans les provinces du Kivu. Ils exigent la fermeture des frontières de la RDC avec le Rwanda et la rupture des relations diplomatiques.

Kasaï Oriental : prestation de serment de 9 magistrats de l'État de droit. Ces magistrats ont été nommés l'année dernière par ordonnance présidentielle. Ils vont prêter au parquet près le tribunal de grande instance de Mbuji-Mayi.

Le Kasaï-Oriental a encore besoin de plus de magistrats pour faire face au nombre insuffisant des corps judiciaires dans certaines instances judiciaires de cette province.

Nord-Kivu : la Synergie femme, paix et sécurité plaide pour la libération des entités sous occupation du M23. « Nous aimons notre pays et la RDC doit rester une et indivisible. Il n'y a pas Goma sans Bunagana, il n'y a pas Goma sans Rutshuru, il n'y a pas Goma sans Sake. Maintenant, ils ont fermé toutes les routes ». S'approvisionner même en nourriture est devenu compliqué dans la ville de Goma qui dépend souvent de ces territoires.

Sud-Kivu : environ 30 personnes tuées en janvier 2024 par des bandits armés, 27 maisons attaquées, 9 véhicules braqués, 24 cas d'enlèvements et 6 cas de justice populaire, révèle la Synergie des jeunes pour

l'éducation civique (SAJECEK) du Sud-Kivu. Elle regrette que face à l'insécurité et pour répondre à la passivité des autorités, la population a fait recours à la vindicte populaire.

Ituri : au moins 10 écoles fermées à la suite de la peste et la rougeole, depuis le 20 février la zone de santé de Rety à 100 km de Bunia. Les autorités scolaires et sanitaires disent avoir pris cette mesure pour protéger les enfants et intensifier les mesures de riposte contre ces pathologies. Cette mesure qui va durer trois jours.

Beni : la Monusco forme les Fardc en combat de jungle. Pendant trois semaines, les militaires congolais vont apprendre les techniques et pratiques de combat de jungle, en vue de mieux s'adapter à la lutte contre les ADF dans la région de Beni et de l'Ituri. "Vous êtes dans la forêt de Beni, vous combattez dans la jungle, car l'ennemi que vous combattez, les ADF, opèrent dans la jungle".

Kasai-Oriental : au moins 3 morts dans un accrochage entre 2 communautés de Katanda. Les habitants du groupement de Bena Nshimba et ceux du groupement de Bena Muembia dans le territoire de Katanda au Kasai-Oriental s'affrontent depuis mardi 20 février. Ces deux communautés s'accusent mutuellement d'avoir exploité leur zone tampon. L'exploitation de cette zone est interdite à toutes les communautés du territoire de Katanda. Le bilan provisoire de ses accrochages fait état de trois personnes tuées et quatre autres grièvement blessées, en plus d'une école détruite et des maisons incendiées dans la localité de Bakwa-Tshitongu.

Nord-Kivu: une ONG locale alerte sur les "conditions inhumaines" des déplacés. Des personnes vulnérables, des enfants et des personnes du troisième âge, "vivent dans des conditions inhumaines", d'après le Groupe Martin Luther King, une association congolaise des droits de l'homme. Cette organisation, qui visite régulièrement ces sites des déplacés, affirme que ces personnes ont besoin de tout ; en commençant par les abris, la nourriture, les ustensiles ménagers et l'eau potable. L'ONG appelle le Gouvernement à se pencher sur cette question pour sauver des vies.

Kwilu : hausse des prix des denrées de première nécessité à Idiofa. Cette flambée des prix des denrées de première nécessité s'observe sur le marché d'Idiofa, alors qu'il n'y a pas rareté sur le marché. Elle concerne également le piment, les légumes, le savon de lessive ou de toilette, les bois de chauffe, le sel, du sucre, les épices, etc. Cette hausse des prix est nécessaire vu la hausse du taux de change du USD et l'existence d'un marché privé dans cette cité.

Retour de 100 000 déplacés de Djugu et Mahagi dans leurs villages. Au groupement Pamitu-Ame dans le territoire de Mahagi, à la limite avec le secteur de Walendu Pitsi, bastion de la milice Codeco, 90 pour cent de la population a déjà regagné l'entité. Selon le chef local, les habitants de 18 des 20 villages sont déjà rentrés. Ils sont estimés à environ cent mille personnes, qui avaient fui les atrocités des miliciens de la Codeco. Ce retour a été possible grâce à la présence de la Monusco, qui y a établi leur base, et le déploiement des militaires des Fardc.

Uvira : plus de 100 détenus touchés par l'épidémie de la conjonctivite dans la prison de Mulunge. Sur un effectif total de 603 pensionnaires, 100 sont atteints par cette maladie. La menace est très élevée du fait qu'il n'y a plus de cellule disponible où interner et isoler ces malades à la prison. Le médecin chef de la zone de santé d'Uvira, a fait savoir que, parmi les détenus malades, 65 avaient été isolés lundi dernier et soignés par une ONG locale partenaire.

La plateforme « Le Congo n'est pas à vendre » appelle à des mesures pour garantir la sécurité des activistes des droits de l'homme. Devant les journalistes, le président national de l'ONG ASADHO, Jean Claude Katende, a dénoncé ce qu'il qualifie d'arrestations arbitraires des activistes des mouvements citoyens par les services de sécurité, dont l'Agence nationale de renseignement, (ANR). Il a cité, par exemple, l'arrestation il y a quelques semaines, des jeunes des mouvements citoyens alors qu'ils manifestaient pacifiquement à Kinshasa. Il a aussi fustigé des actes de torture dont ils ont été victimes. Il a souligné que les organisations des droits de l'homme et les mouvements citoyens sont fatigués de voir que la constitution par rapport à eux n'est pas respectée.

Tanganyika : la carence de magistrats à la base de la surpopulation dans la prison de Kalemie. Le coordonnateur provincial de la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) au Tanganyika, explique qu'il n'y a pas des magistrats affectés dans la province du Tanganyika, ni dans tous les territoires. Il n'y a que les chefs de juridictions, donc les présidents des tribunaux de paix mais les juges qui doivent les accompagner ne sont pas là, ça crée des sérieux problèmes dans la justice puisque quand le parquet arrête et qu'il fixe le dossier, il faut évacuer le dossier soit condamner soit acquitter », a fait savoir le coordonnateur de la CNDH au Tanganyika. Ce dernier insiste aussi sur le fait que, lorsque le parquet renfloue les dossiers et arrête des délinquants, ça cause des problèmes avec les prévenus. D'où son plaidoyer auprès du conseil supérieur de la magistrature, afin de trouver des solutions le plus tôt possible.

Le Gouvernement dénonce l'accord entre l'UE et le Rwanda sur la création de la chaîne de valeur pour les minerais stratégiques et critiques. « Tout en reconnaissant la souveraineté des parties signataires, le Gouvernement de la RDC dénonce ce Protocole qui, à l'évidence, encourage le pillage des ressources naturelles congolaises par le Rwanda et contrarie les engagements de l'UE notamment au point 26 du Communiqué conjoint de la 2^{ème} session du Dialogue politique RDC-UE tenu à Kinshasa les 5 et 6 octobre 2020, engagements de tirer profit de la mise en œuvre du règlement européen sur les minerais de conflit (3T' et or) et les autres dispositions pertinentes, dont celles mentionnées par le Dodd-Frank Act, pour renforcer la lutte contre l'exploitation illégale des minerais originaires de la RDC ». En effet, explique le ministre des Affaires étrangères, le sous-sol rwandais ne regorge pas de minerais critiques et stratégiques recherchés dans le monde (coltan, cobalt, lithium, niobium...). **L'UE soutient que son protocole sur les minerais stratégiques conclu avec le Rwanda va lutter contre le commerce illicite.** Le Protocole d'entente signé par le Rwanda et l'Union européenne (UE), le 19 février, « marque la volonté de créer une feuille de route pour étudier et la transparence et la traçabilité de tout commerce des minerais stratégiques », soutient ambassadeur de l'UE en RDC.

Le Président de la Commission de l'UA réitère son appel à la désescalade rapide de la tension dans l'Est de la RDC. Moussa Faki interpelle les dirigeants de la région, notamment ceux de la RDC et du Rwanda à privilégier le dialogue dans le cadre des deux mécanismes africains dirigés respectivement par João Lorenzo, Président de la République d'Angola et Uhuru Kenyatta, ancien président du Kenya, « aux fins de s'accorder, dans un esprit collaboratif fraternel sur une démarche raisonnable de solution des différends politiques quelle que soit leur nature ». Il souligne « avec force qu'il n'y aura aucune solution militaire aux problèmes et divergences au sein de la famille africaine et appelle toutes les puissances étrangères à s'abstenir totalement de toute ingérence dans les affaires internes de tous les pays africains, notamment ceux des Grands lacs africains.

Ensemble accuse Felix Tshisekedi de violer la constitution en confiant la gestion du pays à un Gouvernement démissionnaire. En effet, le président Felix Tshisekedi a chargé le Premier ministre Sama Lukonde d'expédier les affaires courantes. Et ce, après avoir pris acte de sa démission le mardi 20 février après que ce dernier a fait le choix de siéger à l'Assemblée nationale. Félix Tshisekedi motive sa décision par la situation particulière que traverse le pays et en attendant la formation du nouveau Gouvernement. Ce qui veut dire que le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde et son équipe gouvernementale vont continuer à gérer le pays.

Kasaï-Central : l'ONG FMMDI plaide pour les candidatures des femmes à la tête de la province. L'ONG Femme main dans la main pour le développement intégral, a sensibilisé les femmes qui ont le profil pour déposer leurs dossiers de candidature. Saluant cette fois-ci les encouragements des politiques, Nathalie Kambala, présidente de cette ONG, a appelé les députés provinciaux à porter leur choix sur la femme qui, aujourd'hui a montré ses preuves dans d'autres provinces du pays. Pour elle, la candidature féminine au gouvernorat est la bienvenue au Kasaï-Central au regard du diagnostic posé face à la misère de la population.

Nord-Kivu : calme précaire ce jeudi sur toutes les lignes de front à Nyiragongo, Rutshuru et Masisi. Ce, après les combats survenus la veille aux environs de la colline Ndumba surplombant la cité de Shasha et ses environs, dans le groupement de Mufuni-shanga au territoire de Masisi. La cité de Sake visée par des attaques sporadiques des rebelles, restent toujours sous contrôle de l'armée et de Wazalendo.

Sud-Kivu : reprise des activités à l'assemblée provinciale après 3 semaines de grève des agents administratifs. Elles étaient suspendues pendant trois semaines à la suite d'un mouvement de grève des agents administratifs de cet organe délibérant qui réclamaient le paiement de plusieurs mois d'arriérés de salaire. Cette reprise intervient après des négociations entre les grévistes et le gouvernement provincial, mais aussi avec les nouveaux députés élus, qui se sont engagés à recouvrer tous les arriérés de salaires des agents administratifs dans un bref délai.

Nord-Kivu : lancement d'un projet de sécurité alimentaire en faveur de 1860 ménages déplacés. D'après le coordonnateur du Centre de développement rural de Kibututu, (CEDERU), ce projet vise à répondre aux besoins en vivres de ces familles en leur donnant de l'argent cash ; et aussi à mettre à leur disposition des intrants agricoles et un accompagnement technique leur permettant de subsister pour la période de février à juillet. « Ceci va permettre de relever la situation de la sécurité alimentaire auprès de ces déplacés, mais aussi auprès des familles d'accueil qui les ont accueillis ». Financé par le Fonds humanitaire de la RDC pour une durée de 6 mois, ce projet veut aussi améliorer les moyens d'existence d'urgence des populations vulnérabilisées par la crise sécuritaire du M23, dans la zone de santé de Kibirizi, au territoire de Rutshuru.

Maniema : l'ONG Haki za Binadamu plaide pour la parité homme-femme lors de la cooptation des chefs coutumiers à l'assemblée provinciale. Selon l'ONG de défense des droits de l'homme du Maniema « si les

femmes n'ont pas eu la chance d'être élue, dans la cooptation on devrait tout faire pour améliorer la parité à l'assemblée provinciale ». Il en appelle à la mobilisation des toutes les femmes.

Nord-Kivu : plus de 133 000 déplacés privés d'eau potable (Oxfam). « Les besoins dépassent largement les ressources disponibles : les sites sont surpeuplés, les gens dorment en plein air ou s'entassent dans des hangars, des hôpitaux ou des écoles, ce qui les rend inutilisables. D'autres ont construit leurs propres camps de fortune sans eau, sans nourriture ni assistance, avec un risque élevé d'épidémie et d'insécurité alimentaire. Les femmes sont très vulnérables et exposées à l'exploitation et aux abus sexuels. »

Maniema : une ONG locale met en garde contre toute tentative de corruption lors des élections des sénateurs et des gouverneurs. « Si, il y a des trafics d'influence, que ça vienne de Kinshasa ou d'ailleurs, nous disons non ! Que nos députés puissent élire en toute liberté des personnes dignes, et qualifiés pouvant aider la province à aller de l'avant ». Les sénateurs élus lors de la mandature passée n'ont pas vraiment travaillé pour l'intérêt du peuple.

Tension RDC-Rwanda : « Je suis prêt à mettre en veilleuse mes vellités belliqueuses » (Félix Tshisekedi). « Ma priorité à moi, c'est la paix. Je veux la paix définitive, pour mon pays et mon peuple. Et pour cela, je suis prêt à mettre en veilleuse mes vellités belliqueuses. Je les mets en pause parce que je veux donner la chance à la paix. Si on peut obtenir cette paix sans la guerre, eh bien, je signe de deux mains ! »

Lubumbashi : la Suède s'active dans la prise en charge de malades du choléra. Le centre de traitement de cholera de la commune de Kenya de Lubumbashi, a reçu, le 21 février, la visite d'une délégation du royaume de Suède, venue s'enquérir de son fonctionnement et de la prise en charge de malades. Le médecin chef de zone de santé Kenya a dressé le bilan de 723 cas et 42 décès dans 11 zones de santé ; et 257 enfants dont 157 élèves. Au nombre des besoins pressants, selon lui, il y a la construction du centre en matériaux durables à la place des tentes et le remplacement des lits. Le centre de traitement de cholera de la commune de Kenya compte soixante (60) lits répartis dans cinq tentes.

Kalemie : des centaines de maisons inondées à la suite de la crue du lac Tanganyika et de la rivière Lukuga. Des habitants sont contraints d'abandonner leurs bâtisses pour aller vivre ailleurs. « Les eaux du lac nous font sérieusement souffrir. Souvent c'est au mois d'avril que ces eaux montent mais nous sommes surpris cette année que ce phénomène a commencé au mois de janvier. Nous ne savons plus ce que nous allons faire avec les enfants », se lamente une habitante d'un quartier sinistré, et dont la parcelle est déjà à moitié inondée. « Il y a plus ou moins 500 maisons qui sont non seulement emportées mais aussi occupées par les eaux ; il y a même des écoles », rappelle de son côté Nazaire Akilimali, un habitant du quartier DAV.

Vendredi 23 février.

Félix Tshisekedi appelle au calme et à ne pas s'attaquer aux représentations diplomatiques. Il a demandé à l'opinion nationale de rester surtout mobilisée, sereine et de ne pas s'en prendre « aux pays amis qui fournissent des efforts pour essayer de nous aider. Les Etats-Unis font partie de ces pays-là qui sont vraiment, très fortement impliqués ». Il y a une semaine, des manifestations de colère ont été enregistrées à Kinshasa. Celles-ci avaient ciblé des bâtiments et des véhicules des représentations diplomatiques à Kinshasa. Quelques véhicules ont été incendiés.

Kasaï-Central : l'ONG SCED craint que la nouvelle majorité parlementaire constitue « une entrave à la justice ». Le coordonnateur de la Société congolaise pour l'Etat de droit, (SCED), une ONG locale basée au Kasaï-Central, craint que ces choix politiques de la nouvelle majorité puissent protéger ses membres en faisant obstruction à la lutte contre l'impunité, un des piliers majeurs de l'Etat de droit : « parmi les partis politiques ou regroupements qui sont consultés pour adhérer à la nouvelle majorité, il figure des personnalités politiques ou députés qui se trouvent impliqués dans des crimes économiques et internationaux commis en RDC. Avec comme stratégie de se faire couvrir des immunités et de considérer la nouvelle majorité comme une blanchisserie. Nous estimons que permettre à ces personnalités-là de se couvrir et faire obstacle à la justice serait consacrer le règne de l'impunité », a-t-il soutenu.

Ituri : le gouverneur met en garde contre le non-respect des accords de paix par des groupes armés. Le gouverneur de l'Ituri, leur demande de cesser de cibler des civils innocents, sans défense et d'accorder la chance aux démarches de paix en cours qui ont permis d'observer jusque-là une relative accalmie depuis plusieurs mois dans le territoire de Djugu. Cette mise en garde du gouverneur fait suite à la reprise des attaques et tueries des civils dans ce territoire. « Cesser de vous entretuer à cause des intérêts inavoués, sans lendemain, en vous débarrassant des politiciens véreux qui vous manipulent à la quête de leurs positionnements politiques. Nous vous conseillons de ne pas vous rendre justice en laissant l'Etat Congolais seul le monopole de la force et de rendre justice ».

Accusé de fraude électorale, le gouverneur de Kinshasa auditionné au Parquet général près la Cour de cassation. Les auditions du gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentyng Ngobila vont se poursuivre ce vendredi 23 février au Parquet général près la Cour de cassation. Rien n'a filtré de ces auditions.

Kinshasa : la FEC, l'INERA et la présidence réfléchissent sur les mécanismes de la relance agricole. Cette rencontre a réuni les producteurs, exportateurs et importateurs des produits agricoles. L'objectif est donc de renverser la tendance importateur-exportateur des produits agricoles, en soutenant les producteurs agricoles locaux. Pour le Coordonnateur du conseil consultatif présidentiel pour l'agriculture et l'alimentation, l'objectif de cette réflexion avec la FEC et l'INERA est la lutte contre l'insécurité alimentaire par la réduction des importations et le renforcement de la production locale. Il a par ailleurs affirmé la détermination du chef de l'Etat à soutenir les agriculteurs locaux afin que la RDC devienne exportatrice des produits agricoles.

Kinshasa : célébration des 2 ans de la chambre de commerce sino-congolaise. La chambre de commerce sino-congolaise d'investissement et de développement, (CSCID) est le fruit de la collaboration entre la RDC et la Chine dans le but de créer un environnement sain pour les investisseurs spécifiquement chinois. Sa vision à long terme est de faire de la RDC « la Chine de l'Afrique » et d'amener la population congolaise à vivre dans de meilleures conditions, à industrialiser les villes et les provinces afin de booster l'économie congolaise. Le secrétaire général de la CSCID se réjouit enfin des résultats palpables, des investissements qui ont été faits dans l'agriculture.

Goma : le gouverneur de province met fin aux taxes forfaitaires au port de Kituku et aux multiples tracasseries que subissent les vendeurs et commerçants. Toutes ces mesures ont été prises lors de sa descente sur ce port. Dans ce compromis, la taxe sur l'environnement a été abaissée à 500 FC et une délégation a été constituée pour examiner les autres taxes, a ajouté le gouverneur.

Lualaba : la CNDH accuse les entreprises minières Ruashi Mining et TFM de violation des droits de l'homme. Le coordonnateur de la Commission nationale de droits de l'homme, du Lualaba cite le décès d'un mineur, qui travaillait dans une mine sans protection et il n'est pas le seul. Il reproche aussi à Tenke Fungurume Mining d'avoir déverser des produits toxiques dans deux rivières, mettant ainsi en danger la vie des riverains. LA CNDH s'engage à continuer de faire le monitoring et enquêter pour établir les faits et permettre, à la justice de se saisir du dossier.

Goma : des acteurs politiques soutiennent l'interdiction de circulation des mototaxis le soir à partir de 18 h. Cette décision a permis de diminuer le nombre des cas d'insécurité dans la ville. Mais, il y a encore des efforts à fournir. Cependant du côté des acteurs de la société civile, cette mesure exposerait la population aux tracasseries policières dans les quartiers aux heures tardives.

Nord-Kivu : 3 morts et 4 blessés à la suite d'un nouveau bombardement de Sake par le M23. D'après la société civile locale qui établit ce bilan provisoire, des combats violents survenus depuis la nuit de jeudi se sont poursuivis jusqu'en fin de matinée de ce vendredi tout autour de la cité de Sake, au territoire de Masisi. C'est à environ 27 km de Goma. Ce énième assaut des rebelles sur la cité a été vigoureusement repoussé par l'armée et ses partenaires dont la Monusco et la force de la SADC qui contrôlent la cité et ses environs.

Maniema : la société civile s'oppose à la cooptation de deux chefs coutumiers à l'assemblée provinciale. Pour la société civile cette cooptation organisée par le bureau d'âge intervient pendant qu'il existe un dossier qui est pendant à la Cour d'appel du Maniema contre ces deux chefs coutumiers cooptés.

FélixTshisekedi : « J'ai décidé de me mêler du dossier de l'arrestation du journaliste Stanis Bujakera ». Il a affirmé que « le journaliste Stanis Bukejakera est peut-être victime du dysfonctionnement de la justice congolaise », promettant qu'il va s'enquérir dès ce vendredi 22 février de son cas auprès de la justice qu'il a qualifié de « malade ».

Poursuivant son propos, Felix Tshisekedi a indiqué qu'il compte sur une justice vraie, correcte et équitable sur laquelle il tient bâtir l'état de droit qu'il a toujours prôné et défendu. Le directeur adjoint du média en ligne congolais Actualite.cd, reporter pour Jeune Afrique et l'Agence Reuters, Stanis Bujakera est détenu depuis le 8 septembre 2023 à la prison centrale de Makala à Kinshasa. Il est accusé par les autorités, entre autres, d'avoir fabriqué et distribué une fausse note des services de renseignement affirmant que les services de renseignement militaire congolais avaient tué l'opposant, Chérubin Okende.

Beni : la situation sécuritaire se détériore dans le triangle Kokola-Mayimoya-Eringeti, où depuis trois semaines, les attaques des ADF se sont multipliées contre la population civile. La jeunesse d'Eringeti a appelé

vendredi 23 février les Fardc à traquer ces rebelles jusque dans leurs retranchements. « L'armée affirme sécuriser la population alors que nous continuons à enterrer les nôtres. Ça ne va pas dans la zone ! ».

Retour des déplacés dans leurs villages au Nord-Kivu, le gouverneur appelle à la patience. Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, les a aussi rassurés de la détermination du gouvernement de rétablir la paix dans la partie Est du pays, afin de leur permettre de retrouver une vie normale, soulignant que cette question reste une priorité pour le gouvernement. Tout est mis en œuvre par le gouvernement pour libérer les espaces sous contrôle des rebelles. Pour alléger tant soit peu les souffrances de ces personnes, le gouvernement provincial a mis à leur disposition la somme de 25 millions de francs congolais destinée à l'achat des bâches pour se mettre à l'abri des intempéries.

Bas-Uele : SOS en faveur des 67 000 réfugiés centrafricains installés à Ango. L'administrateur du territoire d'Ango plaide pour une assistance humanitaire en faveur des réfugiés centrafricains installés dans la chefferie Sasa, située à plus ou moins 150 km de la frontière centrafricaine. Ces personnes ont traversé la rivière Mbomu, certaines depuis 2017 et d'autres en 2023, fuyant la guerre dans leur pays. « Ils ont vraiment le problème de l'eau potable et aussi de leur survie, ils mangent difficilement. Heureusement, ils ont trouvé une terre fertile. Ils s'adonnent aux travaux champêtres pour vivre ». Selon lui, ces réfugiés éprouvent aussi des difficultés pour assurer l'éducation de leurs enfants. Ces derniers « sont nombreux dans une salle de classe, on peut trouver entre 150 et 200 élèves ».

Ituri : reprise des activités à l'hôpital de Nyakunde. La cité de Nyakunde était le théâtre des affrontements en 2021 entre les militaires des Fardc et des miliciens du groupe armé Force patriotique et intégrationniste du Congo (FPIC). Ce qui avait contraint les malades alités, le personnel médical ainsi que toute la population du milieu de quitter la zone. Malgré le retour progressif des habitants, depuis quelques semaines, cette structure médicale est confrontée à plusieurs difficultés qui ne permettent pas de prendre en charge correctement les malades dont les déplacés et les retournés qui sont tous démunis. Aujourd'hui, de nombreux patients venus de Bunia, Komanda, Sota et Gety viennent à nouveau se faire soigner dans cette formation médicale.

L'Ecole internationale "Jewels" de Kinshasa exprime sa solidarité aux victimes de la guerre de l'Est. Plus de trois cents élèves se sont retrouvés ont commémoré cette journée. Des enseignants se sont succédé pour expliquer, avec des affiches à l'appui, les causes de ces guerres à répétition, qui visent essentiellement le pillage des ressources naturelles du pays. « La guerre ne finit pas en RDC parce que les multinationales veulent acheter les minerais dont regorge le pays comme le coltan et le cobalt au prix bas. C'est comme le cobalt, sa tonne coûte 32 000 USD, mais en RDC, on paie 2 dollars et demi aux enfants œuvrant dans les mines. On appelle cela « le conflit entrepreneurship » c'est-à-dire les gens font des affaires en tuant, en détruisant d'autres personnes. Mais, nous disons que ça suffit, il faut que cela cesse ! ». De leur côté, des enfants se sont aussi exprimés, transmettant chacun à sa façon, ce qu'il avait compris et également un message propre à cette occasion.

Djugu : plus de 5 000 ménages dans la détresse à Mbidjo. Depuis dimanche, des affrontements sont signalés entre miliciens de la Codeco et un groupe d'autodéfense dans le village de Maimusi, à 2 km du centre commercial de Mbidjo. Des sources locales avancent un bilan de 15 miliciens Codeco et 2 éléments d'autodéfense tués. Plus de cinq mille ménages passent la nuit dans la forêt, fuyant des menaces d'attaques des deux camps armés. D'autres habitants se dirigent vers des localités voisines. Entre-temps, boutiques, marchés, écoles et églises sont fermés.

Djugu : des entités entières toujours sous occupation des groupes armés. Certaines localités sont encore sous l'emprise des miliciens qui y ont établi une administration parallèle. Ils font payer taxes et amendes dans les marchés, des sites miniers et exigent également des contributions aux populations. Ces taxes illégales servent à financer et pérenniser les conflits armés, indiquent les autorités coutumières et leaders communautaires de cette région. Parmi les entités les plus affectées, il y a le secteur de Walendu Pitsi, bastion de la milice Codeco. Cette milice occupe au moins huit groupements sur 11 que compte l'entité. Les miliciens vivent sur le dos de la population déjà paupérisée par la guerre qui dure depuis cinq ans. Dans le secteur de Banyari Kilo, 12 groupements vidés de leurs habitants depuis 2020 sont exclusivement sous occupation des différents groupes armés. Ces derniers exploitent de l'or au détriment des autochtones qui croupissent dans la misère dans les localités où ils ont trouvé refuge pour échapper aux conflits.

Samedi 24 février.

Washington œuvre pour le rapprochement entre Kinshasa et Kigali. C'est ce qu'a déclaré l'ambassadrice des Etats-Unis en RDC. La diplomate américaine a également fait savoir que dans le cadre de la pression sur le Rwanda pour le contraindre à mettre fin à son appui aux rebelles du M23 dans la guerre en RDC, les Etats-Unis ont arrêté leur coopération militaire avec le pays de Paul Kagame. Pour les Etats-Unis, des efforts doivent être fournis par les

deux pays pour rétablir la confiance entre eux. **Félix Tshisekedi pour des sanctions plus dissuasives des Etats-Unis à l'encontre du Rwanda.** « En dépit des différentes initiatives de paix qui ont été prises par la communauté internationale et du plan de la résolution de la crise issu du processus de Nairobi et de Luanda, le Rwanda demeure un obstacle au retour de la paix dans le Nord-Kivu en raison de ses ambitions hégémonistes qui le conduisent à vouloir transformer ces parties inaliénables du territoire national en colonie d'exploitation et de peuplement », a rapporté le porte-parole du Gouvernement.

Nord-Kivu : le commandant des forces de la Monusco satisfait du déroulement des opérations militaires à Sake. Le chef des forces de la Monusco a aussi salué la collaboration entre les différentes autres forces militaires déployées au côté de l'armée congolaise pour combattre les rebelles du M23. « Cette mission des Nations unies avec d'autres partenaires, les Fardc et d'autres composantes dans un esprit de coopération, travaillent quel que soient les difficultés à faire face à un ennemi commun », a fait savoir le général Diouf Khar.

Equateur : l'hôpital général de référence de Wangata doté d'une crèche. La crèche comprend quatre dortoirs avec une capacité d'accueil de 24 enfants. Mais aussi un bureau, un dispositif de collecte d'eau de pluie et d'énergie solaire, ainsi que deux blocs des latrines. D'après la chargée des opérations de l'Unicef/ Grand-Equateur, cette crèche servira à la prise en charge optimale des enfants obligés d'être séparés de leurs parents ou tuteurs lors des crises humanitaires. Entre autres, lors d'une quarantaine due aux épidémies des maladies contagieuses. Tandis que l'espace ami d'enfants, d'une superficie de 250 m² pourrait aussi être ouvert aux enfants vivant autour du site de l'hôpital. L'Unicef a construit ces deux espaces pour enfants grâce au financement de la Banque mondiale, à travers l'Unité de gestion du programme de développement du système de santé (UG-PDSS).

Nord-Kivu : l'assemblée provinciale ouvre la nouvelle législature sous état de siège et sans les élus de Rutshuru et Masisi. Le directeur de l'administration de l'assemblée provinciale du Nord-Kivu, a procédé de prime à bord à l'installation du bureau d'âge, faisant office du bureau provisoire de cet organe délibérant. Malgré cette installation, l'assemblée provinciale du Nord-Kivu ne pourra pas vraiment fonctionner normalement parce que cette province est actuellement sous le régime de l'état de siège et les territoires de Rutshuru et de Masisi n'ont pas pu élire leurs députés provinciaux à la suite de la guerre. Sur un effectif global de 48 députés, seulement 30 ont été élus lors des élections de décembre 2023 dont 26 étaient présents ce vendredi.

Bas-Uele : incursion des rebelles centrafricains « Seleka » dans 2 localités d'Ango. L'incident s'est produit dans la nuit de mardi à mercredi. Selon la société civile locale, trois rebelles se sont dirigés vers le camp des Mbororos à la recherche de deux personnes pour des motifs non élucidés. Alertées par la population, les Fardc basées dans la contrée sont intervenues en tirant quelques coups de feu pour dissuader les assaillants. Ces derniers ont été contraints de prendre la fuite. Cinq autres rebelles ont opéré dans le champ d'un paysan, situé à 18 km de Banda. Ils ont torturé le propriétaire du champ avant de s'emparer de ses dix bêtes dont des chèvres et des moutons.

Cooptation des chefs coutumiers au Maniema : l'assemblée provinciale récuse les accusations de la société civile. L'assemblée provinciale du Maniema s'est indignée, du reproche lui fait par la société civile forces vives parce qu'elle a coopté deux chefs coutumiers dont les contentieux de contestation sont pendants à la Cour d'appel de cette province. « La procédure de vérification et validation des pouvoirs des députés élus et celle de la cooptation des députés chefs coutumiers se font indépendamment de la procédure de la contestation des résultats devant les juridictions compétentes, selon les articles 15 de la loi sur la libre administration des provinces, 172 de la loi électorale et 10 à 18 du règlement intérieur de l'assemblée provinciale du Maniema ».

11 ans après la signature de l'« Accord-cadre d'Addis-Abeba », l'ASBL DYCOD préconise sa ré-visitation. La dynamique communautaire pour la cohésion sociale et le développement a organisé, le 22 février à Kinshasa, une matinée de réflexion sur le thème : « Les défis et perspectives de l'accord cadre d'Addis-Abeba, quelles solutions courageuses et durables pour le retour de la paix ». « La résurgence du M23 vient porter un coup dur à cet accord. On n'a pas honoré les engagements, mais aussi il y a eu des agendas cachés. La RDC a été piégée. Ce qui nécessite sa re-visitation, pour l'efficacité dans sa mise en œuvre », préconise l'un des témoins de la signature de cet accord, Julien Paluku, ministre de l'Industrie et ancien gouverneur du Nord-Kivu. L'Accord cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région des Grands lacs dit Accord-cadre d'Addis-Abeba, été signé le 24 février 2013. Il s'agit d'une initiative à résoudre les causes profondes de la violence et des guerres à répétition à l'Est de la RDC.

La Belgique apporte de l'aide aux habitants de la RDC touchés par les crues du fleuve Congo. Cette aide fait suite aux demandes d'aide bilatérale qui lui ont été adressées. En RDC, 16 provinces ont été touchées par les inondations. « Plus de 300 morts ont été dénombrés, plus de 2 millions de personnes sont affectées et près de 100.000 maisons se sont effondrées. Concrètement, l'aide de B-FAST consiste en l'envoi de 348 tentes familiales.

Cette intervention de B-FAST s'ajoute à l'appui déjà fourni par la Belgique aux acteurs humanitaires pour faire face à la crise à l'Est du pays », précise le communiqué. La réception et la distribution des tentes se fera via la Croix-Rouge. B-FAST est la structure du Gouvernement fédéral qui est activée lors de l'apport d'une aide d'urgence à l'étranger et se compose du Service public fédéral (SPF) Intérieur, du SPF Stratégie et Appui (BOSA), du SPF Santé publique, de la Défense et du SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement, et dans laquelle le Cabinet du Premier ministre est également impliqué.

Rendre l'abattoir communautaire opérationnel. Le nouvel abattoir communautaire de la ville de Beni, financé par la Banque mondiale et le Fonds social de la République dans le cadre du Projet pour la stabilisation de l'Est de la RDC, déjà inauguré, n'est toujours pas exploité par les bouchers. « Ici il n'y a pas d'espace. Nous demandons aux autorités d'envoyer les ingénieurs qui peuvent améliorer les conditions de ce bâtiment. L'abattoir doit être ouvert. Il faut que cela soit un endroit capable d'accueillir 20 ou 30 bêtes. Il y a des chaînes qu'il faut monter afin que la viande soit propre. Ces chaînes permettent de suspendre la carcasse », argumente premier conseiller des bouchers.

La société civile de Masisi alerte sur l'exploitation illicite des minerais de Rubaya par les M23. « Plusieurs tonnes des minerais notamment le coltan sont en train d'être évacuées nuitamment dans la région de Rubaya vers la cité de Mushaki. Après la réception de ces minerais, les M23 utilisent les véhicules de renforts au retour comme moyen des transports de ces minerais en passant par Kausa, Kilolirwe, Kitchanga pour chuter principalement à la cité de Bunagana où les comptoirs clandestins sont installés avant le transit vers le Rwanda », décrit le coordonnateur de la société civile de Masisi. Il plaide pour des mesures fortes de la part du Gouvernement pour arrêter ce "trafic ».

Dimanche 25 février.

Guerre dans l'Est de la RDC : le Cardinal Ambongo demande au Parlement de « donner à l'armée les moyens dont elle a besoin ». L'Archevêque de Kinshasa a fait ce plaidoyer lors d'une messe en mémoire des victimes de la guerre de l'Est et en faveur du retour de la paix en RDC, à l'initiative de la cellule présidentielle de veille et d'éveil patriotique. « C'est l'occasion pour le législateur, de concevoir un budget pour le pays, qui rende compte de la situation de guerre de notre pays, en donnant à l'armée les moyens dont elle a besoin. J'appelle la nation à l'unité, afin de barrer la route à l'ennemi », a recommandé le Cardinal Fridolin Mabongo. L'archevêque de Kinshasa a par ailleurs dénoncé le protocole d'entente et de coopération minière récemment signé par l'Union européenne et le Rwanda, le qualifiant de soutien appuyé à l'agresseur : « Le silence et l'inaction de la communauté internationale, frise nettement la complicité. Comment comprendre qu'au même moment où cette communauté internationale dénonce finalement l'implication directe du Rwanda et son armée, son soutien au M23, l'Union européenne signe un accord de coopération minière durable avec le Rwanda, sur des ressources pillées en RDC ? N'est-ce pas un soutien appuyé à l'agresseur ? ». Pour lui, cette célébration en faveur de la paix, notamment au Nord-Kivu, est née de l'engagement pris par les archevêques et évêques de la CENCO, d'intensifier la prière pour la paix dans la RDC, au regard des conflits armés enregistrés depuis trois décennies en RDC.

Nord-Kivu : la multiplicité des groupes armés à la base de l'insécurité dans la chefferie des Bashu (Société civile). Plusieurs groupes armés locaux se proclamant des Wazalendo ne cessent de menacer la quiétude de la population de la chefferie des Bashu. « Ils tuent, pillent, volent et même arrêtent arbitrairement de paisibles citoyens », dénonce la société civile locale. La société civile de la chefferie des Bashu, appelle l'armée à intervenir afin de mettre fin aux conflits d'intérêts entre ces groupes armés, et dont la population innocente est victime. Plusieurs personnes sont torturées et même tuées à armes à feu ou à armes blanches, selon lui.

Ituri : 5 morts après une attaque des ADF à Bandavilemba, dans la chefferie de Walese Vonkutu. Les rebelles ont surgi dans le village Ofayi, où ils ont tiré plusieurs coups de feu. Quatre femmes ont été abattues dans leurs champs et leurs biens emportés par ces bandits. L'armée est intervenue pour traquer les assaillants. Mais, dans leur fuite, ces derniers ont également tué une femme au village Bandibese.

Bas-Uele : les juridictions judiciaires peuvent fonctionner grâce à l'arrivée de 7 nouveaux magistrats. Depuis plus d'une année, ces juridictions n'ont plus fonctionné ; faute de juges. La plupart de ceux qui y étaient affectés retournaient à Kinshasa pour diverses raisons. En réalité, il s'agissait pour eux de se retirer de ces milieux afin d'échapper aux conditions de vie difficiles dans cette entité. Avec l'arrivée du premier président, et ses deux collaborateurs, la cour d'appel du Bas-Uele peut désormais fonctionner normalement. Outre les dossiers en souffrance, ceux relatifs aux contentieux électoraux de décembre 2023, attendent impatiemment d'être examinés. Par ailleurs, souligne le greffier de la cour d'appel, sur les six territoires que compte le Bas-Uele, trois seulement sont pourvus de juges dans leurs tribunaux de paix.

22e anniversaire de Radio Okapi : Julienne Lusenge plaide pour la pérennisation de la radio, après le retrait prochain de la Monusco. Selon la présidente du conseil d'administration de l'ONG Solidarité des femmes pour la paix et le développement intégral, Radio Okapi est devenue un porte-voix de la population congolaise et contribue à la promotion de la paix ainsi qu'à la lutte contre les violences faites aux femmes dans le pays. « Nous espérons que pendant cette période de transition de la Monusco, des mesures idoines seront prises pour que Radio Okapi puisse continuer à nous aider à diffuser nos messages et surtout faire la promotion des droits des femmes, lutter contre les violences faites aux femmes. Mais aussi à être ouverte aux acteurs de la société civile parce que dans d'autres chaînes, ils ne peuvent pas passer des messages parce qu'il faut payer », a-elle conclu.

Nord-Kivu : 8 personnes tuées en 10 jours à Beni-Mbau (Société civile). C'est depuis le 10 février que les cas de tueries des civils par des hommes armés se sont accentués dans les groupements Malio et Baswagha-Madiwe. Les auteurs seraient des bandits armés qui opèrent dans ces deux groupements. La société civile estime qu'il est temps que l'autorité de l'État s'installe dans cette région afin de mettre hors d'état de nuire ces malfaiteurs, et épargner ainsi la population de ces tueries, vols et pillages à longueur des journées.

Nord-Kivu : reprise des combats entre les FARDC et le M23 à Sake et Shasha. Les hostilités se déroulent sur plusieurs positions des insurgés situées au sommet de la colline Ndumba, autour de la cité de Shasha. La colline Ndumba constitue le premier point névralgique du théâtre des opérations qui permet aux rebelles de contrôler leurs arrières-bases de Mushaki, Kilolirwe jusqu'à Mweso, en passant par Kitchanga. D'autres combats ont repris ce dimanche vers 3 h du matin sur différents axes du territoire de Masisi, entre les Wazalendo et les rebelles.

Naufage sur le lac Tanganyika : 3 disparus et 3 rescapés. Le drame s'est produit dans le territoire de Kalemie (Tanganyika). La pirogue en provenance du village de Rugo se rendait sur l'îlot de Bilila. Le vent qui soufflait sur le lac Tanganyika et l'étroitesse de l'embarcation seraient à l'origine de ce drame, indiquent les mêmes sources.

Bukavu : première plénière de l'assemblée provinciale, samedi 24 février, presque un mois après le lancement officiel des activités parlementaires dans l'ensemble des provinces de la RDC. Au total, 48 députés provinciaux nouvellement élus ont pris part à cette première plénière, qui a abouti à la mise en place d'un bureau provisoire. Ce dernier a pour mission d'élaborer un règlement intérieur et d'installer le bureau définitif, avant élections des sénateurs.

UNPOL remet à la PNC le bâtiment administratif qui va abriter la Police technique et scientifique à Kinshasa. UNPOL a aussi remis le matériel informatique et des kits mobiliers à la direction technique et scientifique de la Police nationale congolaise. Pour le commissaire général adjoint de la PNC, la construction de cet ouvrage est un grand pas dans la modernisation du travail de la Police scientifique. Il a plaidé pour un bon usage de cet outil de travail.

Ituri : les décès maternels ont « sensiblement baissé dans la zone de santé de Nyankunde », selon le médecin chef de zone. Ce chiffre a baissé en 2023 car, explique-t-il, en 2021 il n'y avait pas des prestataires qualifiés. Les professionnels de santé, craignant pour leur sécurité, avaient quitté la zone. « Mais après l'accalmie dans la zone, tout le monde a presque regagné son poste, les accouchements sont assurés par un personnel qualifié. C'est qui a fait qu'aujourd'hui, avec cette qualité de prestation, nous avons sensiblement baissé les cas de décès maternel dans la zone de santé de Nyakunde », argumente le Dr Désiré Duabo.

Kinshasa : le Gouvernement entame le processus d'indemnisation des 1 244 ménages habitant le long de la rivière Kalamu. « Nous avons pris tous les contacts possibles parce que dans ces 1 244 personnes, il y aura 266 personnes qui seront payées par virement bancaire, et il faudra ouvrir des comptes bancaires à Sofibanque qui loge les comptes dédiés à cette indemnisation au niveau de Funa. Et les autres personnes qui seront affectées seront payées par Mobile Money », a expliqué Moustapha Hassan, expert en développement social de Kin Elenda. Kin Elenda est un projet du Gouvernement congolais, financé par la Banque mondiale. Plus de 20 millions USD ont été déboursés pour indemniser les personnes affectées par ce projet à Funa.

Masisi : retour au calme après d'intenses combats autour de Sake et Shasha. Le calme est revenu ce dimanche 25 février soir aux alentours de la cité de Sake et sur l'axe Shasha-Bweremana, au sud de la ville de Goma, dans le territoire de Masisi. Les sources locales affirment que chaque camp occupe toujours ses positions initiales d'avant les combats. Les hostilités se déroulent sur plusieurs positions des insurgés situées au sommet de la colline Ndumba tout autour de la cité de Shasha dans le groupement Mufuni Shanga. Les sources de la société civile notent que c'est la colline Ndumba qui était le théâtre des hostilités de ce dimanche. Cette position permet aux rebelles de contrôler leurs arrières-bases de Mushaki, Kilolirwe jusqu'à Mweso en passant par Kitchanga.

Lundi 26 février.

Kinshasa : journée porte ouverte au dépôt moderne pour la conservation des vaccins. Le gestionnaire de ce dépôt moderne pour la conservation des vaccins, a fait savoir à ses hôtes que le Programme élargi de vaccination (PEV), a déjà tout mis en place pour conserver en bonne et due formes les vaccins en respectant scrupuleusement toutes les conditions exigées afin d'éviter leur altération. Pour lui, cette visite vise aussi à rassurer les parents réfractaires à la vaccination sur le fait que les produits injectés ou inoculés à leurs enfants sont très bien conservés et qu'ils ne courent aucun danger sanitaire. Le hub médical de Kinkole est l'unique en Afrique centrale.

Le maire de Kenge alerte sur le risque de coupure du trafic entre les provinces de Kwango, Kasai et Kinshasa à cause des érosions. En effet, la RN1 qui relie ces coins du pays est sur le point de se couper à partir de la ville de Kenge, chef-lieu de la province du Kwango. Cette tête d'érosion se situe au quartier Kikwit, dans la commune du 5 mai en pleine ville de Kenge. Le maire de cette municipalité qui lance cette alerte, demande au Gouvernement central de mettre des moyens suffisants afin de finaliser les travaux de construction du collecteur devant recueillir les eaux à cet endroit. Selon lui, la situation résulte d'une érosion préexistante dans cette zone qui s'est sensiblement accentuée, à cause de la rupture du bassin de rétention d'eau après la forte pluie tombée dans la nuit de mercredi à jeudi dernier sur cette ville. Tout en soulignant que cette situation critique pourrait s'empirer en cas de nouvelles pluies, le maire tire la sonnette d'alarme afin de préserver les échanges commerciaux entre Kinshasa, Kwango, Kikwit au Kwilu et Tshikapa au Kasai sur cette voie routière.

Ituri : plus de 5000 personnes déplacées retournent dans leur village dans le territoire de Mahagi. Le responsable de la chefferie de Panduru, affirme qu'au moins 20 villages qui s'étaient vidés de leurs habitants commencent à être réoccupés par ses habitants. Il cite les villages Yagu, Djupalangu, Selega, Djupazanga et Pangapiu où les autochtones ont repris les activités champêtres. Il indique aussi que ce retour des familles dans leur milieu, est le résultat des dialogues de paix initiés par les autorités, mais aussi de la prise de conscience de certains combattants des groupes armés, qui sont devenus favorables au processus de paix en cours. Cependant, ces retournés manquent de tout. Ils n'ont pas d'abris, pas d'écoles, et pas de structures sanitaires.

Kindu : l'ISIGE propose la formation des enseignants pour les familiariser au système LMD. L'institut supérieur d'informatique de gestion d'entreprise (ISIGE), a recommandé au Gouvernement de mettre à la disposition des enseignants, un module des contenus de maquette des cours pour garantir son uniformité dans toutes les universités du pays pour constater et bénéficier des avantages du système Licence, Master, Doctorat (LMD). « Il faudrait que le personnel enseignant puisse accéder vraiment à une formation par rapport à l'évaluation qui cause déjà des problèmes malgré le manque de certains outils mais on essaye d'évoluer, chaque institution avec ses façons de faire. Parce que dans l'ancien temps, l'évaluation n'était concernée que par l'enseignant qui évalue les étudiants, mais dans le nouveau système il y a un feedback : les étudiants doivent aussi évaluer les enseignants », plaide-t-il.

22 ans de Radio Okapi : des habitants de Kisangani saluent le travail abattu. Cependant, ils regrettent la fermeture des stations régionales telles que celle de Kisangani qui relayait les informations de proximité. Tout en félicitant le professionnalisme des journalistes pour le travail qu'ils abattent quotidiennement et leur disponibilité, ils souhaitent sa pérennisation même après le départ de la Monusco de la RDC. **Amadou Ba appelle à une réflexion sur la pérennisation de la « radio de la paix ».** Le directeur adjoint de Radio Okapi, s'est dit convaincu que « le temps est désormais venu de mettre en œuvre une vision cohérente et prospective pour l'avenir de Radio Okapi afin qu'elle continue d'émettre au service des Congolaises et des Congolais pour la paix et le développement durant les 22 prochaines années ».

Haut-Uele : effondrement du pont Kibali, la société civile en appelle à l'intervention urgente du Gouvernement. Le pont Kibali, long de 80 m, s'est écroulé le 25 février au passage d'un camion transportant des planches. « Nous demandons au gouvernement central d'intervenir le plus tôt que possible car c'est la vie de la population du Haut-Uélé qui est en danger ». Le pont Kibali est l'un des plus utilisés par les opérateurs économiques pour le ravitaillement de cette région en diverses marchandises. Ce pont relie également le chef-lieu du territoire de Watsa et Durba où l'entreprise minière Kibali-Gold détient l'une de ses plus grandes usines de traitement d'or.

La demande de plaques d'immatriculation des véhicules se fera désormais en ligne. Le ministre des Finances, annonce également que la DGI va procéder, à dater du 1^{er} mars, à la remise des cartes roses gratuites pour tous les propriétaires qui ne les ont jamais reçues. Trois numéros sont communiqués au public pour plus d'informations sur l'utilisation de ce logiciel de demande d'immatriculation (0996081775, 0996081774 et whatsapp 0850396630).

Mbuji-Mayi : 2 journées de prière et de jeûne pour la fin de la guerre de l'Est. Des églises pentecôtistes du Congo, organisent 2 jours de jeûne et prière intense dès ce lundi 26 février à Mbuji-Mayi, (Kasaï-Oriental) pour demander à Dieu de stopper l'agression rwandaise dans l'Est de la République Démocratique du Congo. Ces prières qui sont diffusées sur des radios locales ont pour thème : « Le Congo la source principale de ma joie ». Ces prières s'organisent à partir du studio de la Radio Mont Carmel et Télévision RMCTV. Ces deux chaînes, seront relayées par d'autres médias locaux en vue d'atteindre un grand nombre de la population.

Tanganyika : 3 morts après une manifestation populaire contre l'insécurité à Moba. Trois personnes, dont un soldat des Fardc, sont morts ; quatre autres blessées par balles et plusieurs bureaux de l'Etat saccagés, lors d'une manifestation populaire survenue ce 25 février, dans la cité de Kirungu dans le territoire de Moba (Tanganyika). D'après l'administrateur de Moba, le militaire tué a été appréhendé par la population dans la nuit de vendredi à samedi. Il a été pris pour un cambrioleur. Le soldat a été, en suite, tabassé à mort et il a fallu de peu pour que son corps soit brûlé. L'autre victime est un jeune homme qui a été tué par la population, après être surpris en flagrant délit de voler un matelas. Dans cette confusion, un homme a été percuté par une moto. Il est décédé quelques heures après.

Beni : la grève des pétroliers occasionne la hausse du prix des carburants. Tous les importateurs des produits pétroliers sont en grève depuis ce lundi 26 février à Beni. Ils protestent contre l'émission par le parquet près le Tribunal de grande instance de Beni des mandats de comparution contre certains d'entre eux. Par conséquent, le litre d'essence, qui se vendait à 3500 FC à la pompe, se négocie ce matin à 4 500 FC auprès des revendeurs communément appelés « Kadaffi ». Des sources judiciaires confirment l'émission depuis cinq jours par le parquet près le Tribunal de grande instance de Beni des mandats de comparution contre 11 importateurs des produits pétroliers de Beni. Certains seraient de nationalité somalienne. La justice leur reproche le non-respect des conditions d'importation et de distribution des produits pétroliers en RDC et la pratique illicite de fixation des prix, tantôt à la baisse tantôt à la hausse, en violation de l'arrêté ministériel fixant les prix des produits pétroliers dans l'Est du pays.

Nord-Kivu : un mort lors des affrontements entre Fardc et M23 à Masisi. Une accalmie est observée ce lundi 26 février sur toutes les lignes des fronts et sur différents axes du territoire de Masisi (Nord-Kivu), au lendemain des affrontements qui ont opposé les Fardc au mouvement rebelle M23 dans le groupement de Mufuni Shanga, au sud des cités de Sake et Shasha. Le bilan de ces affrontements fait état d'un mort parmi les civils et une personne grièvement blessée. Le M23 a acheminé des renforts en hommes et en matériels dimanche après-midi dans la cité de Kitchanga. Ces renforts en provenance de Bunagana ont été déployés ce lundi sur les différents axes du territoire.

Irumu : baisse du taux d'enfants malnutris dans la zone de santé de Nyakunde à la suite de la reprise d'activités agricoles. Il passe de 29,8% en 2021 à 6,5 % en 2023. Le médecin chef de zone de santé de cette entité, justifie cette amélioration par la reprise des activités agricoles par les paysans à la suite du retour au calme observé dans la zone mais surtout grâce à l'appui des partenaires humanitaires.

Kasaï-Central : lancement de l'opération d'identification des écoles des métiers. Selon le Directeur provincial de la formation professionnelle, arts et métiers, le but poursuivi, est de mettre fin à l'anarchie dans le secteur, avec la création incontrôlée des établissements et centres des formations de métiers. Il a par ailleurs invité tous les acteurs impliqués de pouvoir s'enregistrer.

L'Inspection générale des finances appelée à étendre sa mission de contrôle à la mutuelle de santé des enseignants. « Le Banc syndical de l'EPST estime que ce contrôle doit être élargi au niveau de la mutuelle de la santé, qui reçoit une enveloppe mensuelle de plus de 2 milliards de FC francs congolais, pour une prise en charge honorable des soins de santé des enseignants; alors que les enseignants se plaignent de façon récurrente de la mauvaise qualité de leur prise en charge et pour leurs membres des familles ». José Gongbaka invite les inspecteurs de finances à diligenter une enquête sur le détournement de plus de 22 milliards de FC (8 millions USD) de salaire des enseignants, notamment ceux de l'intérieur du pays.

Mardi 27 février.

Sud-Kivu : interruption du trafic Uvira-Bukavu à cause de la montée des eaux de la rivière Shange. Les eaux des pluies qui ont élargi le lit de la rivière Shange, rendant impossible la circulation des piétons et des véhicules. Depuis ce lundi matin, les véhicules et d'autres piétons sont bloqués des deux côtés de la route. Les agences de voyages procèdent à la jonction des clients de part et d'autre de cette rivière. Un peu plus loin à Kakenge, seuls les véhicules poids légers et les motos peuvent franchir un pont en bois sur la route de déviation.

Nord-Kivu : grève des importateurs des produits pétroliers à Beni. Le président de l'Association des pétroliers de Beni, explique : « depuis une semaine, les importateurs des produits pétroliers de Beni ont résolu de fixer à 3500 FC le litre d'essence à la pompe. Cela suite au faible pouvoir d'achat de la population de Beni touchée par la guerre depuis des années". Curieusement, poursuit-il, le procureur de Beni émet des mandats de comparution pour exiger qu'on applique le prix de 3800 FC selon l'esprit de la structure des prix en vigueur ». La grève vise à s'opposer à la démarche du procureur, considérée comme allant à l'encontre de l'intérêt de la population.

Le BCNUDH note une baisse de cas des violations des droits de l'homme en 2023 (Rapport). Dans son rapport, le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH) constate une baisse des cas de violations par rapport à l'année précédente avec 4473 cas de violation en 2023 contre 5091 pour 2022, soit une diminution de 12% dans les provinces en proie aux conflits. 3107 cas d'atteintes, soit 77% sont attribués aux membres de groupes armés. Les agents de l'Etat ont été responsables de 900 violations, soit 22%. La majorité de ces violations et atteintes aux droits de l'homme ont été commises dans les provinces affectées par les conflits. Par ailleurs, le BCNUDH note dans ce document que la situation des droits de l'homme en RDC s'est dégradée en 2023 en raison de la persistance des attaques des ADF, de la Codeco, du mouvement du M23 et de diverses factions de Mai-Mai, les Nyatura, les Twirwaneho et Ngumi, dans les provinces du Nord, Sud-Kivu et de l'Ituri. L'aggravation des conflits intercommunautaire dans les provinces de Mai-Ndombe et de la Tshopo a également contribué à la détérioration de la situation des droits de l'homme, ajoute le rapport. Dans l'Est de la RDC, le M23 a particulièrement ciblé les membres de la société civile et les journalistes dans les zones qu'il occupe. Les agents de l'Etat ont commis le plus de violations en relation avec les élections ; soit 215 violations sur les 287 documentés. Onze civils ont été tués par des membres de groupes armés et onze autres par les agents de l'Etat tout au long du processus.

Bintou Keita à Bukavu : « Au-delà du désengagement, il y a une transition qui implique le transfert des responsabilités de la Monusco au Gouvernement ». La Monusco doit se désengager de la province du Sud-Kivu dès le mois de juin prochain. Dans cette optique, la mission onusienne va procéder mercredi 28 février à la cérémonie de transfert de la base de la Monusco de la cité de Kamanyola à la Police nationale congolaise (PNC). La cheffe de la mission onusienne en RDC a aussi insisté sur le fait qu'au-delà de la question du désengagement, qu'il y ait une transition et cette transition implique le transfert des responsabilités dans beaucoup de domaines où la Mission accompagne l'autorité gouvernementale. « Que ce transfert soit fait à l'autorité gouvernementale ; et que les agences, fonds et programmes puissent accompagner l'autorité gouvernementale pour que la transition se passe bien et que comme le principe le veut qu'on fasse cela de façon responsable et de façon définitive ». Une délégation onusienne composée des responsables de la Monusco, des agences, fonds et programmes des Nations unies, avec en tête la cheffe de la Monusco Bintou Keita, ainsi que des membres du Gouvernement va se rendre mercredi 28 février à Kamanyola pour la cérémonie de transfert de la base de la Monusco à la PNC.

Felix Tshisekedi reconduit la mission de l'informateur pour compléter son rapport. Le Président Tshisekedi demande à l'informateur, le député Augustin Kabuya, de compléter son rapport après avoir consulté la quasi-totalité de tous les regroupements politiques et des personnalités depuis sa nomination le 7 février dernier. Ainsi donc, l'informateur Augustin Kabuya dispose d'un nouveau mandat de 30 jours, renouvelable une seule fois. Lors des consultations auprès de l'informateur, le parti présidentiel, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), avait annoncé vouloir occuper les postes de Premier ministre et de président de l'Assemblée nationale, fort de sa position en tête de liste avec 69 députés nationaux contre 36 pour son poursuivant.

Mbanza-Ngungu : la société civile plaide pour la permutation de tout l'état-major de la PNC pour lutter contre l'insécurité. Selon le président de la société civile, il ne passe pas une semaine sans qu'on enregistre des cas de meurtre par balle. Cette insécurité est aussi caractérisée par une récurrence des vols à main armée, des cas d'extorsion et autres attaques plongeant la population dans l'inquiétude et la désolation. Il a demandé à l'autorité provinciale d'appliquer les mêmes mesures comme celles prises, il y a quelques semaines, pour mettre fin à l'insécurité dans la cité de Kimpese. Il demande aussi l'embauche des jeunes dans les entreprises publiques.

Mamie Mujanyi, première femme candidate au poste de gouverneur de Kinshasa. Mamie Mujanyi, présidente de l'ONG « Freebox initiative » a déposé le 26 février sa candidature au poste de gouverneur de la ville de Kinshasa, au bureau de la Ceni. Elle promeut l'entrepreneuriat afin de lutter contre la pauvreté dans la ville province de Kinshasa.

Le CAMI récupère 10 000 km² de carrés miniers inexploités. Selon le nouveau Directeur général du Cadastre minier (CAMI) : « Nous avons vu qu'un tiers des titres qui étaient donnés avaient des problèmes. Des titres dormants, soit il n'y a aucune activité, soit ils ne sont pas en règle avec le paiement des droits superficiaires. Et

c'est ça que nous avons appelé l'assainissement qui a conduit à 400 demandes de déchéances que nous avons envoyées. Donc 400 titres repris, transformés en une surface de 10.000km qui sont désormais ouvertes. Par exemple à Kolwezi, on cherche des endroits où mettre, où orienter les producteurs artisanaux, il faut leur donner dans les carrés qui ne sont pas concédés mais qui sont libres ». C'est pour la première fois de son histoire, que le cadastre minier a un président du Conseil d'administration nommé par le président de la République, informe le CAMI.

Diminution de la maladie du sommeil de 6 000 à 394 cas en 13 ans de lutte. « En décrétant à travers un arrêté ministériel la journée nationale de lutte contre la maladie du sommeil, le gouvernement a pris l'engagement d'éliminer cette maladie ; et de cet engagement, les partenaires ont suivi pour arriver à l'interruption de la transmission. En 2013 on avait plus de 6 000 cas, aujourd'hui, en 2024, nous sommes à 394 cas, grâce à l'action coordonnée du Gouvernement, avec ses partenaires, notamment le Royaume de Belgique, et la fondation Bill et Melinda Gate, ainsi que les autres partenaires techniques, la CNRSC, l'IMT et DNDi qui nous accompagnent », a indiqué le médecin chef du Programme national de lutte contre la trypanosomiase humaine africaine (THA). Ce médecin a cependant sollicité plus de moyens pour atteindre zéro cas en RDC, en testant et en traitant la maladie du sommeil surtout dans les zones à pic. Et les provinces les plus endémiques sont le Kwilu, le Kasai, le Sankuru, et même la ville province de Kinshasa, a-t-il ajouté. La trypanosomiase humaine africaine est une maladie qui se transmet d'une personne malade à une personne saine, par l'entremise de la mouche tsé-tsé.

Tshopo : l'Institut international pour l'agriculture tropicale lance 45 jeunes entrepreneurs sur le marché des affaires. Ces jeunes entrepreneurs sont formés sur les différentes chaînes de valeur dans le domaine agricole, notamment dans la transformation du manioc, du maïs ou encore du soja. Ces jeunes entrepreneurs y ont présenté leurs plans d'affaires. Ces jeunes formés dans l'incubateur de l'Institut international pour l'agriculture tropicale, IITA de Kisangani, pourront bénéficier des crédits de la Banque Equity pour la mise en œuvre de leurs projets.

Nord-Kivu : la situation reste calme sur toutes les lignes de front à Masisi, Rutshuru et Nyiragongo. Dans la cite de Saké sous contrôle de l'armée et ses partenaires, la Monusco et la Force de la SADC, les sources locales affirment qu'une bombe est tombée lundi dernier dans la soirée sans faire des victimes.

Goma : deux agressions à main armée enregistrées la nuit dernière

Deux cas de banditisme urbain ont été enregistrés dans la nuit de lundi à ce mardi 27 février à Goma, capitale de la province du Nord-Kivu. Il s'agit de deux cas de blessures graves, dont l'un par balle, et l'autre à l'arme blanche, rapportent des témoins. Les victimes sont admises à l'hôpital, où elles suivent les soins. Le conseil communal de la jeunesse de Goma interpelle les autorités sur cette situation qui prend de l'ampleur.

Insécurité à Moba : la députée provinciale Christine Mwando exige l'ouverture d'une enquête parlementaire. L'élue de Moba explique que sa motion fait suite à une correspondance que la société civile de Moba a adressée au bureau de l'assemblée provinciale et aux autorités locales. Les forces vives alertent sur la recrudescence de l'insécurité dans le territoire de Moba. Elle insiste pour que l'assemblée provinciale envoie une commission d'enquête dans sa circonscription aussitôt après l'installation de son bureau définitif. Car, selon elle, les populations de cette entité attendent que les autorités leur apportent une solution au problème d'insécurité. Lundi dernier, des habitants de ce territoire ont manifesté dans les rues et saccagé des biens publics pour protester contre cette criminalité.

Kinshasa : l'assemblée provinciale valide les mandats de 44 députés provinciaux. Le président du bureau provisoire de l'organe législatif de la ville de Kinshasa, a, à cet effet, rappelé aux députés provinciaux leur rôle de défenseurs des intérêts de la population. Il a aussi annoncé la mise en place prochaine d'une commission qui va se pencher sur le cas de 4 sièges encore vacants. Ces derniers sont réservés aux chefs coutumiers.

Kananga : l'eau de la Regideso coule à nouveau après plus de 2 mois d'interruption. Cette reprise de desserte en eau potable intervient après d'intenses travaux effectués par la Regideso sur ses machines touchées par les inondations. Depuis la fin de 2023, l'usine de captage d'eau de la Regideso s'était noyée à la suite du débordement des eaux lors de la pluie, provoquant ainsi la suspension de desserte en eau potable dans la ville de Kananga.

Kasai-Oriental : trafic interrompu sur la RN2 entre Mbuji-Mayi et Kabinda. Les habitants du groupement de Bena Muembia ont érigé, depuis le 26 février, des barricades sur la RN2 au niveau de leur entité à près de 60 km de la ville de Mbuji-Mayi (Kasai-Oriental). Ces barricades coupent ainsi le trafic entre Mbuji-Mayi, chef-lieu de la province et la ville de Kabinda, dans la province de Lomami. Ces populations réagissent ainsi aux affrontements qui les ont opposés, il y a une semaine, aux ressortissants du groupement Bena Shimba autour d'un conflit foncier.

Des réactions après le ralliement de Jean-Jacques Mamba au mouvement rebelle de Nangaa. La première réaction est celle du Mouvement de libération du Congo (MLC) parti de Jean-Pierre Bemba où Jean-Jacques Mamba a été l'un des cadres. Le MLC fixe l'opinion que le concerné n'est plus membre du parti depuis le 19 janvier dernier. Une autre réaction émane du parti politique ECIDE de Martin Fayulu : « ces ralliements dans les rangs des ennemis sont dus aux frustrations post-électorales ». Il invite donc le régime de Tshisekedi, à « arrêter l'euphorie afin de consolider l'unité nationale ».

Ituri : début des audiences sur les contentieux électoraux à la cour d'appel. Au total, dix-sept recours en contestation des résultats des élections législatives ont été introduits par différents candidats devant cette cour. Dans leurs recours, ces derniers dénoncent des irrégularités observées, selon eux, lors des législatives provinciales du 20 décembre 2023. Ils estiment que ces irrégularités auraient faussé les résultats. Les plaignants présents dans la salle d'audience parlent d'erreurs matérielles qui auraient entaché les élections législatives provinciales.

13^{ème} conférence des ministres de l'OMC : Jean Lucien Bussa décrit la circulation des minerais de sang. Le ministre congolais du Commerce extérieur, participe depuis le 26 février à la 13^{ème} session de la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui se tient à Abu Dhabi. Au cours de son intervention, le ministre congolais a déploré la libre circulation des minerais de sang : « Il est incompréhensible que les minerais de sang puissent circuler librement jusqu'à émerger aux statistiques-export des pays qui ne disposent d'aucun potentiel naturel y afférent. C'est le cas des minerais tirés de la RDC à la suite de la guerre des rapines menées par le Rwanda, qui exporte, sans entrave, ces produits vers les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce ». Jean-Lucien Busa a souhaité que l'accord sur la facilitation de l'investissement pour le développement puisse prévoir des mécanismes simples, souples, flexibles et transparents. Cette souplesse pourra, selon lui, permettre l'accès aux capitaux susceptibles de booster le commerce et le développement des pays les moins avancés.

Est de la RDC : Félix Tshisekedi ouvert à une rencontre directe avec Paul Kagame. Au cours de sa rencontre avec son homologue angolais, Joao Lourenço, ce 27 février à Luanda, le président congolais, Félix Tshisekedi, aurait donné son accord de principe pour rencontrer le président du Rwanda, Paul Kagame. Il revient à la médiation de travailler pour la matérialisation de cette rencontre. Cette rencontre fait suite au mini-sommet sur la sécurité dans l'Est de la RDC, organisé le 18 février dernier, en marge du sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Sud-Kivu : des dizaines de maisons menacées d'effondrement à Kabare, à la suite du glissement des terres d'une montagne du côté Rwanda, dans la rivière Ruzizi, causant des inondations dans la même zone. Les experts, des services intervenants dans la gestion des catastrophes, font état de l'apparition des fissures sur sol et sur les murs des maisons du sous village de Buhozi en groupement de Mudusa. En outre, les eaux de la rivière Ruzizi se frayent le passage et se déversent dans les champs et inondent les maisons au quartier Panzi, rapportent-ils.

Kongo-Central : plus de 2300 cas de rougeole répertoriés en 2 mois (OMS). "Pour toute la province du Kongo-Central, depuis le début de l'année nous sommes au-delà de 2300 cas. Actuellement, il y a 25 zones de santé sur les 31 qui sont touchées par des cas de rougeole. Il y a 10 zones qui sont les plus touchées. Elles concentrent à elles seules près de 80 pour cent des cas de la rougeole de la province. Il n'y a pas vraiment de cas de décès". Tout est prêt pour organiser une campagne de vaccination des enfants de 0 à 59 mois, dans une semaine. "Cette campagne va associer le vaccin contre la rougeole et le vaccin contre la fièvre jaune, car nous avons aussi des cas de fièvre jaune".

Mercredi 28 février.

Election du gouverneur du Haut-Katanga : 4 candidats déjà enregistrés à la Ceni. Tous les quatre candidats (deux hommes et deux femmes) sont des indépendants. Une candidate gouverneure a pour colistière une autre femme. Jusqu'à présent, plusieurs autres candidats, qui ont déjà retiré les formulaires, ne les ont pas déposés. Ils en parlent néanmoins à travers des personnes interposées notamment sur les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Les partisans des uns et des autres distillent des messages pour vanter le mérite de tel ou tel candidat gouverneur. Jusque ce mardi avant midi, la liste candidats sénateurs, une vingtaine au total, est aussi affichée devant le bureau de la Ceni.

Beni : les importateurs des produits pétroliers lèvent leur mouvement de grève. Le président de l'Association des pétroliers de Beni, explique que les pétroliers ont pris cette décision grâce au consensus qui a été trouvé, en présence du procureur de Beni : « On nous a autorisé d'appliquer le prix de 3500 FC le litre d'essence à la pompe et pour le gasoil nous allons appliquer le prix de 3700 FC pour soulager la population qui est déjà en détresse ». Il demande aux pétroliers de Beni, de vaquer librement à leurs occupations et de rouvrir toutes les stations-services.

Goma : résurgence de l'insécurité au quartier Bujovu, situé du côté de l'aéroport. Des personnes armées y sèment la terreur. « Ce qui nous fait mal est que ça fait un mois que des balles crépitent et nous sommes cambriolés sans aucune intervention. Nous avons été visités la nuit alors que nous sommes à côté de l'aéroport où il y a plusieurs militaires, il y a le bureau de la police des mines qui a aussi beaucoup des policiers et il y a la police des frontières où on a beaucoup des militaires. Même à l'entrée du quartier il y a un bureau de la police», Comment est-il possible qu'avec cette concentration militaire à proximité de notre quartier, personne ne vienne à notre secours ?

Kinshasa : le bourgmestre de la commune de Makala condamné à 5 ans de prison pour destruction méchante. C'est pour avoir autorisé cette démolition afin de faciliter l'accès au propriétaire d'une parcelle donnant sur cette route, nouvellement construite pour désenclaver la commune de Makala. Ce sont des passants et autres voisins qui ont dénoncé cette situation dans une vidéo devenue virale. Ce qui a poussé le gouverneur de la ville à descendre sur place le week-end dernier, se rendre compte de la situation et interpellé les auteurs.

Kananga : l'Unesco forme des journalistes sur le traitement de l'information en période électorale. Une cinquantaine de journalistes venus de cinq territoires de la province du Kasai-Central y prennent part. Le chargé des programmes et de communication à l'Unesco, insiste sur le fait que c'est une activité post-électorale organisée dans le cadre de l'évaluation de la pratique du journalisme en période électorale. « Nous avons fait une analyse critique de la manière dont les journalistes ont couvert les élections ici. Et on s'est rendu compte qu'il y a eu beaucoup de dérapages et de ratés sur le plan professionnel ». Ainsi, après cette analyse critique, les Nations Unies à travers l'Unesco, le PNUD et ONU Femmes ont décidé de réfléchir ensemble avec les professionnels des médias, pour qu'à l'avenir, ce genre de pratiques ne se répètent plus.

Casablanca : les Etats réfléchissent sur l'élimination du travail des enfants dans le secteur de la pêche en Afrique. La conférence ministérielle sur la coopération halieutique des États africains riverains de l'océan Atlantique (COMHAFAT) organise depuis le 27 février à Casablanca (Maroc) un séminaire sur l'éradication du travail des enfants dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture en Afrique. Selon la COMHAFAT, Cent huit millions d'enfants, filles et garçons travaillent dans la production agricole, l'élevage, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture dans le monde. Ces derniers passent de longues heures, exposés à des risques divers.

Désengagement de la Monusco : Bintou Keita remet la base de Kamanyola à la Police nationale congolaise. Cette base était occupée jusqu'à ce jour par les casques bleus du contingent pakistanais. La Mission onusienne mène des activités de protection des civils dans la cité de Kamanyola depuis près de 20 ans. On trouve dans cette base militaire des maisons préfabriquées, une usine d'eau, des lits et autres matériels. A partir de ce 28 février, ce camp sera occupé par les unités d'intervention de la PNC, pour la sécurisation des personnes et de leurs biens, car les soldats de paix de la Monusco se retirent. La cheffe de la Monusco, Bintou Keita, a rappelé que la base de Kamanyola est la toute première base de la Monusco installée au Sud-Kivu depuis le 5 mars 2005, initialement comme un déploiement temporaire pour répondre au problème de protection des civils et de mener des patrouilles dans la zone.

Ituri : les chefs de secteurs et de chefferies formés sur la gestion des conflits de pouvoir dans les entités coutumières. Les 46 chefs de secteurs et des chefferies et les autorités provinciales de l'Ituri réunis pendant trois jours ont aussi pour mission de dresser une cartographie des entités de cette province où les milices ont instauré une administration parallèle, a déclaré l'inspecteur provinciale de la territoriale Godefroid Kwanza. L'atelier organisé avec l'appui de la Monusco entend proposer des solutions aux violences causées par la présence des groupes armés dans cette province. Parmi ces solutions, l'on note la mise en place des commissions chargées de régler des différends coutumiers au niveau de la province et dans les territoires.

Contentieux électoraux : les députés d'Ensemble pour la république dénoncent l'acharnement sur les juges de la Cour constitutionnelle. Pour la députée nationale, Princesse Munongo, « il faut considérer que les rescapés de l'opposition soient moins de 29 élus sur quatre cent soixante-dix-sept (497) méritent leur siège acquis régulièrement, contrairement à ceux de l'Union sacrée qui détenaient illégalement des machines à voter », a-t-elle affirmé. Ces députés voient en cette démarche, un acharnement contre les juges de la Cour constitutionnelle.

Kinshasa : une nouvelle demande de mise en liberté du journaliste Bujakera rejetée. D'après ses avocats, le journaliste attend d'être jugé pour des faits dont il ne cesse de clamer son innocence. Ces derniers signalent que plusieurs fois ses demandes de liberté provisoire ont été rejetées sans motif valable. Le journaliste est poursuivi pour des infractions présumées de propagation de faux bruits et falsification du sceau de l'Agence nationale des

renseignements (ANR) dans le cadre de l'enquête sur le meurtre de Chérubin Okende, ancien ministre des Transports et porte-parole du parti de l'opposition Ensemble pour la République.

Kwilu : au moins 3 personnes tuées en 2 mois à Idoifa. D'après le coordonnateur de la société civile, trois personnes ont été tuées par des jeunes dans trois secteurs différents de cette entité depuis le début de l'année 2024. Le dernier cas est celui d'un agent de l'Agence nationale des renseignements (ANR), qui a été lapidé par des jeunes la semaine dernière. Ce dernier était accusé par un féticheur d'être à l'origine du décès d'un homme. Cette recrudescence de la criminalité dans le territoire d'Idiofa est causée par des conflits fonciers et ceux liés au pouvoir coutumier.

A Bruxelles, Félix Tshisekedi demande des sanctions contre le Rwanda. « Ce que j'ai demandé contre le Rwanda? Les sanctions. C'est la seule chose qui pourra faire reculer le dictateur Paul Kagame ». C'est en ces termes que le Président Félix-Antoine Tshisekedi a répondu, ce 28 février, à la préoccupation de la presse belge sur ses attentes à la suite de sa visite en Belgique. Une fois de plus, il a dénoncé le protocole d'entente signé récemment entre le Rwanda et l'Union européenne sur les minerais stratégiques : « Je suis content de la position de la Belgique, qui se pose aussi des questions sur cet accord. Nous pensons que cette position est très intelligente ; parce qu'elle va dans le sens de que, si accord il y a, il faut prendre soin de vérifier la traçabilité, la provenance de ces minerais. Nous sommes convaincus que ce sont des minerais volés à la RDC. Il n'est pas question pour nous que cet accord puisse passer. Il y a toujours moyen d'en faire plus. La Belgique fait quelque chose, c'est déjà ça ».

Haut-Lomami : la ville de Kamina sans électricité depuis près de deux ans. Toutes les turbines de la centrale de Kilubi qui alimente ces contrées sont en panne. Des pièces défectueuses de cette centrale de Kilubi envoyées pour réparation et fabrication continuent de traîner dans les ateliers centraux de Panda à Likasi. Devant cette situation, la population locale en appelle aux autorités pour qu'une solution soit trouvée dans le meilleur délai.

Kongo-Central : 9 députés provinciaux renoncent à leurs mandats. Neuf élus provinciaux sur les trente-six proclamés provisoirement par la Commission électorale nationale indépendante ont renoncé, ce 28 février, à leurs sièges à l'assemblée provinciale du Kongo-Central. Une commission spéciale et temporaire chargée de vérifier les dossiers des suppléants, dont ceux des députés qui ont renoncé à leurs pouvoirs, a été mise en place séance tenante.

Maniema : la société civile s'oppose aux nouvelles affectations du personnel de la santé, opérées par le gouverneur intérimaire. Le président de la nouvelle dynamique de la société civile indique que cette décision de l'autorité provinciale viole celle du directeur de cabinet du Président de la République, portant interdiction, entre autres, de tous mouvements du personnel à tous les niveaux. Par conséquent, la nouvelle dynamique de la société civile demande à cette autorité d'annuler toutes les commissions d'affectation, qu'il a signée en cette période.

Jeudi 29 février.

Nord-Kivu : environ 500 ménages sommés de vider leurs habitations par les rebelles du M23. Ces habitants ont été transférés vers la localité de Bugina, dans le groupement voisin de Tongo, et d'autres vers le sud de l'agglomération de Bambo, chef-lieu du groupement du même nom. Selon des notables locaux, les deux quartiers sont riverains d'une position stratégique des rebelles, qui affrontent les Fardc dans cette zone. Jusque ce mercredi, tout accès à ces deux quartiers reste strictement interdit, qui déplorent ce déplacement forcé des habitants. Ces derniers vivraient désormais sans assistance et sans autres moyens de survie.

Goma: des milliers de nouveaux déplacés peinent à accéder à l'eau potable. L'arrivée massive et rapide de deux mille nouveaux déplacés autour de Goma a aggravé une situation humanitaire déjà désastreuse. « Vraiment les gens défèquent juste à côté des abris. Il y a des mouches qui passent par-ci et là, la situation est vraiment dramatique. Donc, nous sommes en train de mettre en place des installations sanitaires, certains sont déjà achevés, d'autres en cours ; pour certains déplacés qui sont campés dans les écoles. Il y a des latrines qui étaient destinées aux élèves, elles sont non entretenues ». En termes d'alimentation en eau, poursuit la même source, « on a environ 3 litres d'eau par personne et par jour. Et dans certains sites, les gens ont moins de ces 3 litres par personne et par jour ».

La Cour d'appel de Paris confirme la mise en accusation de Roger Lumbala. Arrêté le 2 janvier 2021 en France dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte en décembre 2016 par le pôle Crimes contre l'humanité du parquet de Paris, l'ancien ministre du Commerce est accusé de crimes incluant des meurtres, actes de torture, viols, pillages et réduction en esclavage, dont esclavage sexuel, commis en RDC entre 2002 et 2003. L'ex-chef du mouvement rebelle Rassemblement Congolais pour la démocratie Nationale et ses alliés, aurait commis ces atrocités lors de l'opération militaire « Effacer le tableau » menée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri pour prendre le contrôle de zones riches en ressources naturelles. Dans ce cadre, Roger Lumbala est accusé d'avoir donné des ordres de torture et d'avoir aidé ou assisté les troupes du RCD-N, notamment en fournissant le ravitaillement nécessaire.

Kindu: 4 militants de la LUCHA arrêtés. Ces activistes ont été arrêtés par la police en pleine marche pacifique organisée par la Lucha. Cette marche avait pour objectif de demander au président de la République la décrispation de l'espace politique après les élections combinées du 20 décembre dernier. Des activistes des droits de l'homme qualifient ces arrestations d'arbitraires et réclament la libération sans condition de ces jeunes de la Lucha.

Criminalité à Goma : Guillaume Njike dédouane les Wazalendo et les Fardc. Des hommes armés notamment combattants des groupes armés locaux qui participent aux opérations militaires mais aussi certains militaires Fardc sont cités par la population comme étant à la base de l'insécurité. Le porte-parole de l'armée, soutient que la plupart de personnes arrêtées jusque-là pour ces faits sont des civils qui opèrent en tenue militaire et avec des armes.

Kinshasa : les associations « Bana Kin et les Kinois » veulent un gouverneur « technocrate, pétri de valeurs ». « La ville de Kinshasa est en train de mourir à petit feu. Alors, il faut du sang neuf pour redorer l'image de notre capitale Kinshasa. Celui qui doit avoir le meilleur profil, c'est d'abord un technocrate, un homme sérieux, loin de politiques politiciennes byzantines. C'est quelqu'un qui doit faire des propositions concrètes pour changer la configuration environnementale de la ville province de Kinshasa en diminuant par exemple les embouteillages récurrents, en assainissant les milieux notoirement insalubres, en luttant contre le phénomène kuluna... La ville de Kinshasa est une ville avec beaucoup de défis » a indiqué l'un des dirigeants de l'association « Les Kinois ».

Ituri : 68 civils tués lors des violences causées par les groupes armés (OCHA), depuis janvier dernier. Dans son document, OCHA indique que les tensions intercommunautaires sur fond de conflits fonciers et de lutte pour le contrôle des ressources minières sont l'une des causes de la crise en Ituri. Cette insécurité a aussi contraint plus de 10 000 enfants à abandonner l'école dans le territoire de Mambasa, ajoute le rapport.

L'ESU élabore la stratégie nationale pour la mise en œuvre des enseignements ouverts et à distance. « L'accès pour tous et partout à l'éducation de qualité est la finalité de cette stratégie nationale », a confié le directeur chef de service de l'enseignement ouvert et à distance. En fait, malgré la Loi cadre numéro 14/004 du 11 février 2014 de l'enseignement national en RDC, malgré la création de la direction chargée de l'Enseignement ouvert et à distance et malgré la loi sur le numérique, la RDC ne dispose pas de la Stratégie nationale pour la mise en œuvre effective des enseignements ouverts et à distance. Par conséquent, jusqu'à ce jour, les études en ligne et les diplômes obtenus ne sont pas reconnus. Pour l'attachée de coopération scientifique et universitaire à l'ambassade de France en RDC, cette stratégie est salutaire pour la modernisation de l'enseignement supérieur en RDC. « Le numérique et les formations ouvertes à distance offrent la possibilité à des apprenants de se former d'où qu'ils soient », précise-t-elle. Le représentant de l'Unesco en RDC, a rappelé la nécessité de doter la RDC d'une stratégie nationale qui devra organiser, encadrer et promouvoir l'enseignement à distance et ouvert d'une part et permettre de mettre en œuvre la recommandation sur les ressources éducatives libres (REL), adoptée lors de la 40e Conférence générale de l'Unesco à Paris en novembre 2019, d'autre part. Ces travaux de 3 jours permettront d'élaborer une feuille de route budgétisée.

Sud-Kivu : le processus de désengagement de la Monusco s'achève le 30 juin prochain (Bintou Keita). Le Sud-Kivu étant la province pilote dans ce processus, il est indispensable d'en informer les acteurs étatiques locaux. « En tant que Gouvernement, nous sommes ici pour rassurer notre population et nos communautés que le Gouvernement va devoir assumer ses responsabilités dans différents domaines. Même si la Monusco partait, il y a le système des Nations unies qui reste. Mais maintenant c'est le moment pour notre population de compter sur leur Gouvernement, d'avoir confiance au Gouvernement, et de dire merci pour tout ce que la Monusco a fait », a déclaré le ministre provincial des ITPR. Bintou Keita, cheffe de la Monusco a souligné que les priorités pendant la période de transition seront axées sur la protection des civils, les droits de l'homme et la protection de l'enfant, ainsi que sur le programme DDRCS et la communication. La délégation mixte devra se rendre ce jeudi à Mikenge dans les hauts plateaux du secteur d'Itombwe, dans le territoire de Mwenga pour une mission analogue. Mercredi, la MONUSCO a fermé sa base opérationnelle de Kamanyola et l'a remise officiellement à la Police nationale congolaise.

Kinshasa : 920 motos saisies par la police à la Gombe. C'est la moisson d'une opération de saisie menée au lendemain des manifestations qui ont ciblé différentes installations notamment les représentations diplomatiques dans la commune de la Gombe. Par ailleurs, la mesure d'interdiction a été assouplie pour revenir finalement aux anciennes délimitations. « Pour la délimitation, à partir de l'avenue des Huileries c'est l'avenue du livre, toujours à partir de l'avenue des Huileries c'est l'avenue Mont des arts. On arrive sur l'avenue du 24 novembre, on continue sur l'avenue de la Gombe, l'avenue qui longe l'avenue de la Gombe, jusque vers Batetela. Et arrive vers Memling, c'est l'avenue Tombalbaye jusqu'à Flambeau », précise le colonel Mundele. Il incombe désormais aux associations de sensibiliser leurs membres, parce que certains motocyclistes risquent toujours de dépasser ces limites.

Bunia : un incendie consume 5 maisons de commerce. Au moins cinq maisons de commerces et plusieurs marchandises sont parties en fumée dans un incendie survenu dans la nuit de mardi 27 à mercredi 28 février, au quartier Hoho dans la ville de Bunia, (Ituri). Cet incendie serait d'origine criminelle et pourrait être l'œuvre d'un groupe de bandits armés. Ces derniers se seraient servis des chaussures usées entassées dans une cordonnerie avant de mettre le feu à un salon de coiffure. Et le feu s'est propagé dans autres boutiques construites pour la plupart en planches, rapportent les mêmes sources.

L'assemblée provinciale de l'Ituri valide le mandat de 43 députés provinciaux. Cette validation est intervenue après l'examen des dossiers des élus effectués par les différentes commissions chargées de vérifier les pouvoirs des élus. Après la lecture faite par le rapporteur du bureau d'âge, du procès-verbal de la plénière précédente, quelques amendements ont été faits par les élus notamment sur les modalités du fonctionnement de l'assemblée provinciale.

Sake : la société civile dénonce le pillage des biens des déplacés par des hommes armés. Quelques maisons des habitants de Sake en déplacement dans l'ouest de la ville de Goma se retrouvent avec des portes défoncées, des toitures arrachées et des biens de valeur laissés à l'intérieur pillés, indiquent ces sources civiles. Les témoignages font état également de pillage par les hommes armés des animaux domestiques, laissés sur place par les déplacés qui sont partis dans la précipitation. En plus de cette insécurité, certains habitants en déplacement, qui tentent de retourner dans la cité, pour récupérer leurs récoltes laissés en stocks dans leurs maisons, seraient aussi tracassés et parfois rançonnés par les mêmes hommes armés.

Reprise progressive des activités sur l'axe routier Beni-Butembo. Depuis plusieurs semaines, toutes les activités se déroulent normalement dans les quartiers Lyakobo et Mukulya à Beni. Ces derniers mois, un retour de la population déplacée est observé sur place, les écoles ont rouvert et les commerces fonctionnent désormais normalement. Ce qui n'avait plus été le cas depuis trois ans. En 2021 en effet, les habitants de ces deux quartiers avaient abandonné leur milieu à la suite de l'insécurité pour se diriger vers Maboya et Butembo, fuyant les exactions des combattants Mai-Mai, notamment ceux du groupe de l'Union des patriotes pour la libération du Congo (UPLC).

Nord-Kivu : 2 blessés à la suite de l'explosion de bombes sur deux blindés de la SADC à Sake. Les deux projectiles en provenance du pic de la colline Kihuli, occupée encore par les rebelles du M23, ont visé les véhicules blindés de la mission de la SADC du contingent tanzanien en stationnement. Les soldats tanzaniens étaient en mission de reconnaissance dans la zone. La situation sécuritaire reste toujours imprévisible tout autour de la cité de Sake, contrôlée par l'armée et ses partenaires de la Monusco et de la SADC.

Kinshasa : "Chérubin Okende s'était suicidé", annonce le Procureur général Mvonde. Cette déclaration intervient dans le cadre de l'affaire entourant la mort de l'ancien ministre des Transports et voies de communication, retrouvé mort dans sa voiture le 13 juillet 2023 à Kinshasa. Le rapport d'enquête a balayé plusieurs thèses sur cette affaire. Il révèle d'abord que feu Okende ne se trouvait pas, la veille de sa mort à 16h à la Cour constitutionnelle (Gombe). Son appareil téléphonique a été géolocalisé à cette heure-là vers l'avenue Sendwe (Kalamu). En outre, son corps n'a pas été criblé de balles, comme d'aucuns l'affirment. « Il n'y avait qu'une seule balle », tirée de l'intérieur de la propre voiture de Cherubin Okende, où ce dernier avait été trouvé sans vie seul sur le siège du chauffeur.

Elections des sénateurs et gouverneurs : la Ceni dénonce des cas de corruption orchestrés par certains candidats. La Commission électorale nationale indépendante, a fustigé des actes de corruption qui seraient l'œuvre des certains candidats prétendants à l'élection sénatoriale, des gouverneurs et vice-gouverneurs en RDC. Ces actes se font auprès des grands électeurs, que sont les députés provinciaux. Elle relève aussi l'exigence des sommes d'argent aux candidats en échange des suffrages. La Ceni rappelle que la corruption constitue un acte répréhensible, et une infraction condamnable dans le code pénal congolais.

Tanganyika : les autorités promettent de traduire en justice les auteurs des violences à Moba. Les auteurs du soulèvement de la population dimanche dernier dans le territoire de Moba seront transférés à Kalemie pour qu'ils répondent de leurs actes devant la justice, a averti le ministre provincial de l'intérieur de Tanganyika. La population de Moba s'est soulevée le dimanche dernier pour protester contre la recrudescence de l'insécurité.

Kinshasa : plaidoyer pour le développement des projets de gestion des ressources des forêts en RDC. Le Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial et le ministère de l'Environnement ont levé l'option, le 28 février, de développer de projets communautaires, susceptibles de contribuer à la gestion durable des ressources des forêts en RDC. A travers leur démarche, elles veulent également préserver la biodiversité et la lutte contre le changement climatique. Les participants à ce forum ont par ailleurs recommandé que ce

programme puisse diversifier les sources de financement, en créant des synergies avec d'autres programmes existant sur terrain.

Goma : la destruction de l'environnement par les belligérants est un crime de guerre (Expert). « On ne peut pas se servir de l'environnement pour faire du mal à la partie adverse. Eh bien, cette attitude est condamnable. C'est ainsi qu'en 1998, avec le Statut de Rome instituant la Cour pénale internationale ce statut de Rome en son article 8 pose déjà une bonne orientation et dit que la destruction de l'environnement, le fait de diriger des attaques intentionnellement contre l'environnement et causer des dommages à l'environnement, des dommages à caractère durable et étendu, cela constitue un crime de guerre. Et si c'est réprimé comme crime de guerre par la CPI, les auteurs sont poursuivies devant la CPI ». Selon cet 'expert, les communautés, les parties ou les individus qui se lancent dans la destruction de l'environnement, qui causent des atteintes à l'environnement, sont poursuivies devant la cour d'appel en RDC « dans une composition à cinq juges. Comme si cela se passait devant la cour pénale internationale ».

